



LIGUE 1 MOBILIS (4^E JOURNÉE)
L'O AKBOU REPREND
LES COMMANDES, LE MCA
NOUVEAU DAUPHIN

P.12



J-1 AVANT LE MATCH RETOUR FACE
AU TOGO
PETKOVIC COMPTE
REDISTRIBUER
SES CARTES

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 // N°922 // PRIX 20 DA

IL L'A FAIT

LE NICARAGUA
ROMPT
SES RELATIONS
DIPLOMATIQUES
AVEC L'ENTITÉ
SIONISTE

P.4



RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS
 ÉTABLIS AU LIBAN

UNE MOBILISATION
SANS FAILLE

P.2



L'OPEP ET LE GECF LE METTENT
 EN LUMIÈRE

LE PÉTROLE
ET LE GAZ ONT
ENCORE DE BEAUX
JOURS DEVANT EUX

P.3



TEWFIK HASNI, EXPERT
 EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,
 À L'EXPRESS :

« POUR
LE RENOUVELABLE,
LA LEVÉE
DES CONTRAINTES
À L'INVESTISSEMENT
S'IMPOSE »

P.7



À L'ONU, ELLE APPELLE À UN CESSEZ-LE-FEU
 IMMÉDIAT À GHAZA ET AU LIBAN

L'ALGÉRIE NE LÂCHE
PAS L'AFFAIRE

L'ALGÉRIE A AVERTI QUE LES ACTIONS MILITAIRES DE L'OCCUPANT SIONISTE NE SE LIMITERONT PAS À GHAZA ET À LA CISJORDANIE, SOULIGNANT QUE « L'AGRESSION NE S'ARRÊTERA PAS AU LIBAN ». CET APPEL À LA PAIX INTERVIENT DANS UN CONTEXTE DE TENSIONS CROISSANTES AU MOYEN-ORIENT.

Lire en page 4

AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT ET DES CONDITIONS
 DE VIE DES COUCHES VULNÉRABLES

LE GOUVERNEMENT GARDE LE CAP

LE PROJET DE LOI DE FINANCES NE CONTIENT AUCUNE HAUSSE D'IMPÔTS ET PROPOSE DANS CERTAINS CAS DES RÉDUCTIONS DES TAUX D'INTÉRÊT DES PRÊTS ACQUIS AUPRÈS DES BANQUES ÉTATIQUES ALLANT JUSQU'À 100%. DANS LE CADRE DU SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS, CE PROJET PROPOSE D'EXONÉRER DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE LES IMPORTATIONS DE VIANDE BLANCHE CONGELÉE ET DE PROLONGER L'EXONÉRATION TEMPORAIRE DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE SUR LA VENTE DE LÉGUMES SECS ET DE RIZ, DES FRUITS...

Lire en page 3



FONCTIONS ET MISSIONS DES SÉNATS D'AFRIQUE

Salah Goudjil présente l'expérience algérienne

«Le Conseil de la nation est capable de s'adapter aux mutations induites par le processus d'édification de l'Algérie nouvelle».

L'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation et la promotion de son statut, en tant qu' «institution clé» dans la gestion des affaires du pays, lui a permis d'exercer pleinement sa mission législative et de contrôle depuis sa création, en particulier depuis la Constitution de 2020, a indiqué le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, lors du Colloque des Sénats d'Afrique qui se tient à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

Le Conseil de la nation est «capable de s'adapter aux mutations induites par le processus d'édification de l'Algérie nouvelle», a-t-il ajouté.

Dans une allocution prononcée en son nom par le sénateur Mouloud M'barek Flouti, lors d'une session de débat consacrée au thème «Fonctions et missions des Sénats», M. Goudjil a présenté l'expérience de l'Algérie dans le système bicaméral qu'elle a adopté depuis un quart de siècle et consacré dans la Constitution comme «article intangible», stipulant que le pouvoir législatif est exercé par un parlement composé de deux chambres : l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation. Il a expliqué en ce sens que ce changement dans la structure du système parlementaire algérien avait fait l'objet d'une «évolution permanente de sa composition et de ses fonctions, visant à renforcer la démocratie participative et à garantir une plus grande stabilité et un meilleur équilibre», soulignant la «particularité de l'expérience algérienne en matière de bicamérisme qui est dictée par la nature des motifs ayant encouragé le choix de cette voie démocratique judiciaire et la révision de l'édifice institutionnel de l'Etat». Aux yeux de M. Goudjil, la création



du Conseil de la nation «a constitué un événement national majeur», «annonciateur d'une nouvelle étape en phase avec l'inévitabilité du changement et la nécessité de remédier aux lacunes, afin de protéger les institutions de l'Etat et son système républicain, et de consacrer la démocratie participative», tout en améliorant la performance de l'institution et l'élargissement de la représen-

tation du peuple en son sein. Goudjil a évoqué en outre la composante, les missions, et les prérogatives de la Haute chambre du Parlement ainsi que les mécanismes de son fonctionnement dans le cadre d'une relation d'échange et de «complémentarité avec l'APN, outre la coopération et la coordination avec le Gouvernement». Dans ce sillage, le président du Conseil de la nation a indiqué

que le système adopté par l'Algérie (bicamérisme), et consacré dans la constitution de 2020, a largement contribué à la maturité de l'expérience démocratique en Algérie, comme étant «le système le plus démocratique et le plus répandu parmi les systèmes constitutionnels du monde». L'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation et la promotion de son statut «en

tant qu'institution clé» dans la gestion des affaires du pays, lui a permis d'accomplir parfaitement ses missions législative et de contrôle depuis sa création», a expliqué M. Goudjil, mettant en exergue le fait que le Conseil de la nation est «capable de s'adapter aux mutations induites par le processus d'édification de l'Algérie nouvelle», ajoutant que le bilan de l'institution prouve qu'elle est l'autre face de la volonté populaire et un outil constitutionnel pour la démocratie qui favorise le renforcement de l'institution de contrôle parlementaire».

M. Goudjil s'est dit satisfait de voir «le bicamérisme s'étendre parmi les pays africains, appelant à «son renforcement et à l'élargissement de la représentation populaire dans leurs parlements en opérant les réformes requises pour répartir les responsabilités entre les institutions et relever les défis grâce à la conjugaison des efforts des Africains», précisant que le Conseil a œuvré, à travers la diplomatie parlementaire, à défendre sans cesse «les intérêts de l'Afrique et son droit au développement, à la paix, à la stabilité et à l'indépendance décisionnelle, en luttant et en appelant à la décolonisation du continent».

Sid Ahmed

Boughali attendu aujourd'hui à Genève

Une importante délégation issue des deux chambres du Parlement prendra part, du 13 au 17 octobre prochain, à Genève en Suisse, aux travaux de la 149^e session de l'Union interparlementaire (UIP). Selon un communiqué du bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), la délégation algérienne sera conduite par le président de la chambre haute du Parlement, M. Ibrahim Boughali.

LE MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS LE SOULIGNE :

Plus de 1,5 million de foyers connectés au FTTH

Le nombre de foyers connectés au réseau internet très haut débit en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a dépassé le seuil de 1,5 million, souligne le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué rendu public. «Conformément à l'objectif de numérisation globale et en application des directives de Monsieur le Président de la République concernant la généralisation de la technologie de la fibre optique, la mise en œuvre du plan d'action a permis d'atteindre 1,5 million de foyers connectés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH)», y est-il précisé. Cette avancée couronne la tendance à la hausse du nombre total de foyers bénéficiant de cette technologie moderne, qui est passée de 53.000 foyers au début de l'année 2020 à un seuil d'un million de foyers en novembre 2023 avant de dépasser 1,5 million de foyers début octobre 2024 à travers le territoire national, a-t-on souligné. «Cette évolution quantitative s'accompagne d'une amélioration qualitative de la vitesse de débit disponible pour les abonnés»,

note le communiqué, soulignant qu'Algérie Télécom a lancé des offres promotionnelles pour ceux souhaitant bénéficier de débits élevés allant jusqu'à 1 Gigabit/seconde sur demande». Le ministère signale, par ailleurs, que le programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile «se poursuit à travers la connexion de tous les foyers n'ayant pas encore accès à internet fixe, notamment dans les nouveaux quartiers et les pôles urbains». Le programme de généralisation du FTTH se poursuit également à travers la modernisation du réseau d'accès en cuivre existant et la conversion progressive des abonnés du réseau en cuivre ancien xDSL vers la technologie FTTH. Le ministère rappelle que «l'avancée réalisée par l'Algérie dans l'adoption de cette technologie s'inscrit dans le cadre de l'augmentation continue du nombre total de foyers connectés au réseau internet fixe, qui est passé de 3,5 millions au début de l'année 2020 à 5,8 millions en octobre 2024».

Y.B.

RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS ÉTABLIS AU LIBAN Une mobilisation sans faille

Ce vendredi, 306 ressortissants algériens ont été rapatriés du Liban à l'Aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, suite aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à prendre en charge les membres de la communauté nationale établis dans ce pays. Deux vols spécialement affrétés depuis l'Aéroport international Rafic-Hariri de Beyrouth ont permis ce rapatriement vers l'Aéroport international du Caire, où les ressortissants ont été pris en charge par la compagnie nationale Air Algérie pour être ramenés en Algérie. Cette opération, la deuxième du genre après celle d'août 2024 ayant concerné plus de 125 citoyens algériens, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour assurer la sécurité et le retour des nationaux en période de crise. Le directeur général des affaires consulaires et de la communauté nationale à l'étranger, M. Rachid Medah, a souligné l'importance de la mise en place d'une cellule de crise au niveau du ministère des affaires étrangères pour suivre de près la situation de la communauté algérienne dans la région, en lien avec les ambassades d'Algérie au Caire, à Beyrouth, à Damas et à Amman. Cette coordination permet d'étudier et de mettre en œuvre des plans de rapatriement adaptés en cas de besoin. «En application des instructions du Président de la République, une cellule de crise a été mise

en place, depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, au niveau du ministère des Affaires étrangères pour examiner la situation de la communauté nationale dans toute la région. Ainsi, la cellule a pris attache avec les ambassades d'Algérie au Caire, Beyrouth, Damas et Amman afin de suivre de près la situation de la communauté et étudier tous les plans de rapatriement si besoin est», a-t-il déclaré. «Grâce aux efforts déployés, 306 ressortissants algériens accompagnés de conjoints d'autres nationalités ont été rapatriés avec succès», a confirmé M. Medah depuis l'Aéroport Houari-Boumediene. Les rapatriés ont exprimé leur gratitude envers le Président de la République et les autorités pour leur grande mobilisation en vue de leur prise en charge et de leur retour dans des conditions optimales. Cette opération de rapatriement des ressortissants algériens du Liban a débuté conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer le bien-être de la communauté nationale établie dans ce pays. Le ministère des Affaires étrangères a mobilisé tous les moyens nécessaires pour garantir le succès de cette initiative et offrir aux membres de notre communauté un retour au pays dans des conditions optimales, pouvant même envisager d'autres opérations de rapatriement si la situation l'exige. Aïda Mouni

AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT ET DES CONDITIONS DE VIE DES COUCHES VULNÉRABLES

Le gouvernement garde le cap

Le projet de loi de finances pour l'année 2025 contient un paquet de mesures dédiées à la croissance et à la diversification de l'économie du pays ainsi qu'à l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen et à la consolidation de la justice sociale.



Les propositions de ce projet de loi étalées sur sept axes importants portent globalement comme préoccupations majeures l'amélioration du cadre de vie des citoyens, l'amélioration du climat fiscal et le soutien et l'incitation à l'investissement. Dans la droite ligne des mesures prises dans les années précédentes, ce projet affiche comme ambitions principales la promotion de la croissance économique, la garantie d'une sécurité alimentaire et hydrique durable et la préservation de la justice sociale et le pouvoir d'achat des citoyens. Conçue sur la base d'un baril de pétrole à 60 dollars, ce projet ne contient aucune hausse d'impôts et propose dans certains cas des

réductions des taux d'intérêts des prêts acquis auprès des banques étatiques allant jusqu'à 100%.

Dans le cadre du soutien au pouvoir d'achat des citoyens, ce projet propose d'exonérer de la taxe sur la valeur ajoutée les importations de viande blanche congelée et de prolonger l'exonération temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée sur la vente de légumes secs et de riz, des fruits et légumes frais locaux et importés, ainsi que sur certains produits de large consommation produits localement comme les œufs, le poulet, la viande... Le projet propose également dans ce cadre d'autoriser les banques d'élargir l'octroi des prêts à la consommation pour l'acqui-

sition de biens immobiliers en incluant des prêts qui permettront aux familles de bénéficier de prestations de santé et de voyage. Il est également prévu une réduction de 10% pour tous les bénéficiaires d'un logement dans le cadre des programmes de vente locative «AADL 03» qui se sont acquittés de 38% du prix du logement et qui souhaitent payer ce qui leur reste comme dû à l'avance et avant la date limite. Des rabais dans les taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, dans le cadre de l'achèvement des logements avec voirie et divers réseaux du programme de 135 000 logements en location-vente pour l'année 2025 sont également au pro-

gramme. Dans le dossier salarial, un montant de 600 milliards supplémentaire sera injecté pour couvrir les implications financières de la révision des lois fondamentales pour les secteurs de l'éducation nationale, de la santé, des affaires religieuses et de l'enseignement supérieur. C'est le même esprit de caractère social qui préside à toutes les mesures contenues dans ce nouveau projet de loi. Guidée par les engagements du président de la république, la PLF 2025 vise à encourager l'investissement national et étranger, à réduire de la dépendance de l'économie du pays des hydrocarbures, tout en maintenant le caractère foncièrement social de l'état.

Boualem B.

L'OPEP ET LE GECF LE METTENT EN LUMIÈRE

Le pétrole et le gaz ont encore de beaux jours devant eux

L'Opep et le GECF soulignent le rôle vital du pétrole et du gaz pour la prospérité et le progrès de l'humanité. Lors de leur 5e réunion de haut niveau sur le dialogue énergétique, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont mis en lumière le rôle essentiel du pétrole et du gaz dans la prospérité et le progrès de l'humanité. Dans un communiqué conjoint, le Secrétaire général de l'Opep, Haitham Al Ghais, a affirmé que «le pétrole et le gaz sont vitaux pour le bien-être de tous», soulignant que «les produits pétroliers sont indispensables à presque tous les aspects de notre vie quotidienne».

17,4 BILLIONS DE DOLLARS POUR UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Au cours de cette réunion, qui s'est tenue par visioconférence, Al Ghais a co-présidé avec le Secrétaire général du GECF, Mohamed Hamel. Il a insisté sur le fait qu'une vie sans pétrole et gaz est «inimaginable», prévoyant que leur part combinée dans le mix énergétique dépassera 53% d'ici 2050. Il a également souligné l'importance d'investissements adéquats pour répondre à la demande croissante, estimant que les besoins d'investissement pour le pétrole jusqu'en 2050 s'élèveront à 17,4 milliards de dollars, soit environ 640 milliards de dollars par an. Hamel a, pour sa part, mis en avant le partenariat solide entre l'Opep et le GECF, qui a permis de réaliser des avancées significatives dans l'échange de données et la participation conjointe à des forums mondiaux sur l'énergie. Il a rappelé que le gaz naturel et le pétrole joueront un rôle durable dans le futur mix énergétique mondial, avec une demande de gaz naturel prévue en hausse de 34% d'ici 2050. Les discussions ont également porté sur des enjeux cruciaux tels que le développement durable, la pauvreté énergétique, les solutions de cuisson propres, et la sécurité énergétique. Les 2 organisations ont convenu de renforcer leur coopération technique et de recherche, et ont fixé la prochaine réunion de haut niveau pour 2025 au siège du GECF à Doha, au Qatar.

R.E.

L'ÉTAT ENVISAGE D'AUGMENTER SON CAPITAL

Le FNI, un levier essentiel pour l'investissement

Il est prévu dans le projet de loi de finances pour 2025, une augmentation du capital du Fonds national d'investissement (FNI), actuellement établi à 150 milliards DA. Cette disposition vient ainsi modifier l'article 56 de l'ordonnance 09-01 du 22 juillet 2009, portant loi de finances complémentaire pour 2009, afin de fixer le capital du Fonds national d'investissement à 275 milliards DA. Un relèvement de capital confèrera au

Fonds un niveau de capitalisation plus important en rapport avec les missions qui lui sont assignées, notamment les nombreux projets d'investissement en partenariat avec de grandes firmes étrangères. Dans l'exposé des motifs présentés dans le texte de loi en projet, cette augmentation de capital vise, outre une restructuration du passif du Fonds, à renforcer la présence du FNI à travers une visibilité accrue en attirant l'atten-

tion des investisseurs, renforcer la notoriété et l'image du FNI, et améliorer sa visibilité sur le marché. Il est aussi prévu, un renforcement de la confiance des investisseurs existants et potentiels, un élément essentiel pour attirer de gros investisseurs et capitaux étrangers. Aussi, en consolidant son capital social, cet établissement financier public pourra améliorer sa solidité financière et sa solvabilité, ce qui est crucial pour sa

croissance et sa stabilité, parallèlement aux nombreuses actions de partenariats et d'investissements que le FNI est en train d'approuver avec ses partenaires étrangers. La solidité financière du Fonds national d'investissement est devenue nécessaire dans le contexte actuel, avec l'engagement de cet établissement financier en actionariat avec de grands groupes étrangers pour des projets de grande envergure.

Y.S.

FRUIT DE L'EFFORT D'EXPLORATION ET D'AMÉLIORATION DU TAUX DE RÉCUPÉRATION

Le PLF 2025 anticipe une croissance de 2.4% dans les hydrocarbures

Le projet de loi de finances 2025 anticipe une croissance dans le secteur des hydrocarbures estimée à 2,4% en 2025, fruit d'une politique de relance et de développement des activités de prospection, à travers l'intensification de l'effort d'exploration et l'amélioration du taux de récupération au niveau des gisements, dont le but est d'augmenter la production primaire des hydrocarbures pour la porter à 206 millions de TEP en 2027. Le texte de loi prévoit par ailleurs une progression de 5% du PIB pour l'année prochaine,

sur la base de prévisions de croissance réelle par secteur d'activité (croissance des valeurs ajoutées en volume), de 4,4% pour l'agriculture, 6,2% pour l'industrie, 4,3% dans le BTPH et 5,3% dans les services. Au chapitre des équilibres extérieurs, le PLF 2025 anticipe un solde global positif de la balance des paiements à 1,17 milliard de dollars et un solde de la balance commerciale qui devrait enregistrer des excédents de 4,83 milliards de dollars en 2025, 3,57 milliards de dollars en 2026 et 3,35 milliards en 2027. Ainsi,

l'encours des réserves officielles de change devrait s'accroître par rapport aux prévisions de clôture de 2024 pour se situer à 72,95 milliards de dollars en 2025, soit l'équivalent de 16 mois d'importations. Le PLF 2025 table sur un montant global d'exportations de biens de 50,90 milliards de dollars en 2025, celles d'hydrocarbures devant s'établir à 43,73 milliards de dollars sur la base d'un prix du marché projeté à 70 dollars le baril. En parallèle, les importations de biens devraient atteindre un montant de 46,07



milliards de dollars, en hausse de 1,3% en dollar courant par rapport aux prévisions de clôture de l'exercice en cours.

IL L'A FAIT

Le Nicaragua rompt ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste

Le gouvernement nicaraguayen a annoncé vendredi la rupture des relations diplomatiques avec l'entité sioniste en réponse au génocide brutal contre le peuple palestinien. Cette décision répond à une demande des députés de l'Assemblée nationale, qui ont approuvé une motion de condamnation lors d'une session spéciale organisée à l'occasion du premier anniversaire de la guerre génocidaire menée dans la bande de Gaza. Cette motion condamne «la poursuite du génocide, de la cruauté, de la haine extrême et de l'extermination par le gouvernement d'Israël», a indiqué le gouvernement nicaraguayen dans un communiqué. Il s'agit là d'une décision prise «en solidarité permanente» avec le peuple et le gouvernement de Palestine et qui est conforme au droit international et aux conventions qui régissent les relations entre États et entre gouvernements, a-t-il ajouté. Le Fatah salue cette décision historique prise par le Nicaragua. Dans un communiqué publié par la Commission pour l'information, la culture et la mobilisation intellectuelle du Mouvement palestinien de libération nationale, le Fatah affirme que cette décision témoigne de l'étendue de la solidarité internationale avec le peuple palestinien et de l'isolement de l'occupation sioniste, qui poursuit sa guerre d'extermination contre le peuple palestinien depuis le 7 octobre 2023. Le Parti du président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, ajoute que cette décision constitue «un développement supplémentaire dans la position internationale concernant les crimes de l'occupation, le terrorisme et l'arrogance contre le peuple palestinien». Le Mouvement palestinien de libération nationale salue la République du Nicaragua, son peuple et ses dirigeants pour leur soutien au peuple palestinien. Il note que cette décision constitue une «véritable traduction» des relations historiques entre les 2 pays. L'exécutif dirigé par le président Daniel Ortega, réitère également «l'exigence du respect de toutes les résolutions des Nations unies» pour un État de Palestine «libre, souverain, indépendant et autodéterminé». En 1982, après la révolution conduite par le mouvement sandiniste, le gouvernement nicaraguayen, alors dirigé par Ortega, avait rompu les relations diplomatiques avec l'entité sioniste. Les sandinistes les avaient encore rompues en 2010 après leur retour au pouvoir en 2007. Les relations ont été rétablies en 2017 mais sont restées symboliques jusqu'à que Managua ne décide de les rompre à nouveau à cause du génocide brutal commis contre le peuple palestinien.

Y.B.

À L'ONU, ELLE APPELLE À UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT À GHAZA ET AU LIBAN

L'Algérie ne lâche pas l'affaire

Judi soir, le représentant permanent de l'Algérie aux Nations-Unies, M. Amar Bendjama, a prononcé un discours poignant devant les membres du Conseil de sécurité, plaidant pour un cessez-le-feu «immédiat» à Ghaza et au Liban.

Il a souligné l'impératif de mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité pour garantir la stabilité au Liban et la paix dans la région. «La première étape pour parvenir à un calme global dans la région est un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et au Liban», déclare-t-il. M. Bendjama a insisté sur «la nécessité du déploiement complet de l'armée libanaise sur l'ensemble du territoire libanais, conformément aux frontières internationalement reconnues, ainsi que le retrait total des forces sionistes des terres libanaises occupées». L'Algérie a averti que les actions militaires de l'occupant sioniste ne se limiteront pas à Ghaza et à la Cisjordanie, soulignant que «l'agression ne s'arrêtera pas au Liban». Cet appel à la paix intervient dans un contexte de tensions croissantes au Moyen-Orient. L'Algérie, ferme dans sa position, continue de plaider pour la résolution pacifique des conflits et pour le respect du droit international. Lors de cette intervention, l'ambassadeur Amar Bendjama a mis en garde contre «la menace persistante que représente l'occupation des terres arabes par les forces sionistes, en Palestine, au Liban et en Syrie». Il a souligné que la focalisation uniquement sur «les symptômes des conflits ne fera qu'assurer la répétition de tragédies pas-



sées», appelant à un arrêt immédiat de l'occupation pour éviter une catastrophe future. L'ambassadeur a alerté sur «la détérioration alarmante» de la situation au Liban et «l'escalade dangereuse» qui met en péril la vie des civils et des forces de maintien de la paix de l'ONU. Il a critiqué «la passivité du Conseil de sécurité» face à l'invasion et à la violation de la souveraineté du Liban, soulignant que «l'absence de réaction sérieuse» ne fera qu'encourager davantage de violations du droit international et une instabilité accrue dans la région. Dans une déclaration ferme, l'ambassadeur Amar Bendjama a souligné le besoin urgent pour le Conseil de sécurité de prendre des mesures concrètes face à l'impunité dont bénéficie l'entité sioniste. Il a mis en lumière les tactiques de destruction massive utilisées par cette dernière,

qui entraînent la mort de civils innocents et perpétuent un cycle de violence sans fin. Interpellant le Conseil sur ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale, l'ambassadeur a questionné le moment où des sanctions seront enfin imposées aux autorités sionistes pour leurs atrocités et violations flagrantes. «Quand ce Conseil assumera-t-il ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale ? Quand ce Conseil imposera-t-il des sanctions» aux autorités sionistes pour «les atrocités et les violations qu'elles commettent ?». Il a exprimé sa consternation face au comportement de l'armée d'occupation sioniste au Liban, dénonçant sa totale indifférence aux restrictions légales et sa pension à l'agression sans limite dans le ciel, sur la mer et sur terre du pays. Lors

de sa prise de parole, l'ambassadeur Amar Bendjama a mis en exergue les conséquences dévastatrices de l'agression sioniste au Liban, avec plus de 1,2 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays et des centaines de milliers d'autres contraintes de se réfugier en Syrie voisine. Les pertes humaines s'élèvent à des milliers de personnes, tandis que les infrastructures du Liban sont laissées en ruines. Il a souligné le rôle crucial de la FINUL dans la préservation de la stabilité régionale, exprimant sa profonde préoccupation face à l'installation par les forces d'occupation sionistes d'une zone de rassemblement à proximité de la position de la FINUL à Maroun al-Ras. L'ambassadeur a également condamné «les tirs des forces sionistes sur 3 positions utilisées par la FINUL, blessant ainsi 2 soldats de la paix».

Aïda Mouni

LE DÉPUTÉ HICHEM BENHADDAD LE RAPPELLE :

«Le droit du peuple sahraoui est inaliénable et imprescriptible»

Le député Hichem Benhaddad a affirmé, lors des travaux de la Quatrième Commission onusienne, tenus au siège de l'ONU à New York, que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination était inaliénable et imprescriptible. Hichem Benhaddad a évoqué lors de ses réquisitions les résolutions, les recommandations et les avis consultatifs des instances onusiennes, depuis plus de cinq décennies, consacrant juridiquement le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination. Benhaddad a passé en revue la situation déplorable que vit le peuple sahraoui en raison de l'occupant marocain qui exerce toute forme de répression et de torture ainsi que le pillage de ses richesses et de ses ressources au vu et au su de la communauté internationale. Il a dénoncé la situation dans laquelle se trouve actuellement le peuple sahraoui après avoir lutté pour arracher sa liberté et son indépendance de l'occupant espagnol dans les années soixante, «pour se retrouver face à un occupant marocain prétendant une pseudo-souveraineté sur les territoires d'un État à part

entière». Le député a également condamné les tentatives de l'occupant marocain d'éluder les positions et les résolutions onusiennes ainsi que de la communauté internationale sur la question du Sahara occidental, en cherchant ouvertement à dépeindre une réalité dépourvue de tout fondement juridique, politique, social, voire même culturel, affirmant que le «droit international garanti au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination». Le député a affirmé que «les positions des personnes éprises de liberté, à travers le monde ne s'achètent pas par les revenus du crime organisé, de la traite humaine, de la drogue, du vol et du pillage des richesses des peuples, mais se puisent dans les positions constantes fondées sur les décisions et recommandations des différents organes de l'ONU. «Permettre au peuple sahraoui d'exercer, en toute liberté et souveraineté, son droit légitime à l'autodétermination» Hichem Benhaddad a dénoncé, dans ce contexte, les positions de certains pays qui n'ont pas encore rompu avec leur passé colonial en accordant ce qu'il a appelé «instru-

ment de reconnaissance internationale fictive, à tous ceux qui partagent leurs orientations, affirmant que la reconnaissance de certains d'entre eux de la souveraineté fictive du Maroc sur les territoires du Sahara Occidental et son peuple relève de cette catégorie». Rappelant que «la question du Sahara occidental est inscrite à l'ONU comme une question de décolonisation», Benhaddad a mis en avant «le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination». L'intervenant s'est dit convaincu quant à la capacité des jeunes du monde libre, imprégnés des valeurs de justice et de liberté, «à défendre inlassablement le peuple sahraoui pour lui permettre d'exercer, en toute liberté et souveraineté, son droit légitime à l'autodétermination». Le débat général de la Quatrième Commission de l'ONU, en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation, a été ouvert, mardi à New York, jusqu'à lundi prochain avec l'écoute des pétitionnaires sur la décolonisation au Sahara occidental ainsi que d'autres territoires inscrits à l'ordre du jour.

Quinze pays africains touchés par divers variants



Quinze pays africains touchés par divers variant, ce qui complique le diagnostic tardif et limite l'accès au traitement dans plusieurs pays. Un total de 15 pays africains ont été touchés par l'épidémie de Mpox depuis 2024, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettant en garde contre de divers variants qui ajoutent des « niveaux de complexité », un diagnostic tardif et un accès limité au traitement dans plusieurs pays les plus touchés. Selon un dernier rapport de l'OMS sur le Mpox dans la région africaine, un total de 15 pays ont été touchés par la maladie et ont une transmission active, définie comme les cas signalés au cours des 6

dernières semaines. Au total, 37.325 cas suspects, dont 996 décès et 6.602 cas confirmés, ont été signalés depuis le début de l'année 2024 dans la région, a indiqué l'OMS, notant qu'un nombre important de cas suspects n'ont pas encore été testés et « ne sont donc jamais confirmés » en raison d'une capacité de diagnostic limitée. Le Ghana a rapporté son premier cas le 1er octobre. Le patient, un garçon, est en isolement avec la recherche des contacts en cours, tandis que le séquençage est toujours en cours pour déterminer le clade. Le Ghana avait précédemment identifié et signalé 120 cas de Mpox en 2022 et huit cas en 2023, a indiqué l'OMS.

Grosse saisie de psychotropes à Tipaza

Un dangereux réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants a été démantelé récemment dans la wilaya de Tipaza, a annoncé la Police ce vendredi dans un communiqué. D'après la même source, l'opération a été menée par la brigade

de la Police judiciaire de la commune d'Ahmer El Ain et s'est soldée par l'arrestation de 05 individus et la saisie de plus de 8100 comprimés de psychotropes, 173 millions de centimes, 03 véhicules touristiques et un motocycle.

Les véhicules de moins de trois ans incessibles pour une période de trois ans

Le gouvernement prévoit des mesures restrictives à la revente des véhicules d'occasion de moins de trois ans dans le projet de loi de finances 2025. Il y est en effet prévu qu'il interdit de revendre les véhicules d'occasion importés pour une durée de trois ans. « Ces véhicules sont incessibles pour une durée de trois (3) ans à compter de la date de leur acquisition », indique l'article 110 du projet de loi de finances 2025. Dans l'exposé des

motifs, le gouvernement explique qu'il veut instaurer une interdiction de cession, pour une durée de trois (3) ans, à compter de la date de leur acquisition, des véhicules de tourisme usagers et utilitaires, électriques et ceux à moteur à piston, à allumage par compression (essence) ou hybrides (essence et électrique), de moins de trois (3) ans importés par les particuliers résidant en Algérie.

Alger : Fermeture temporaire de la RN-1 au niveau de Birkhadem

La route nationale n°1 (RN1) sera temporairement fermée à la circulation dans les deux sens au niveau de Birkhadem, jusqu'à demain, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la wilaya d'Alger. « La wilaya d'Alger informe l'ensemble des usagers de l'axe de la RN1 au lieu dit Birkhadem, que la route sera provisoirement fermée à la circulation dans les deux sens durant la nuit », lit-on dans le communiqué. La fermeture interviendra trois nuits consécutives : la nuit du vendredi 11 octobre 2024 de 00:00 à 07:00, la nuit du samedi 12 octobre 2024 de 00:00 à 06:00 et la nuit du dimanche 13 octobre 2024 de 00:00 à 05:00. Cette fermeture temporaire est due à des travaux, la circulation dans les deux sens devant être déviée vers les axes mitoyens de la RN 1, précise le document. Ainsi, la circulation sera déviée pour les usagers de la route allant d'Alger vers Blida (RN1 Birkhadem) au niveau de Tixeraïne via l'entrée centre de la RN TPC vers Birkhadem, puis via le pont (T63) avant de rejoindre la RN1. S'agissant de la circulation de

Blida vers Alger, le trafic pour les véhicules légers sera dévié vers la droite en direction de la rocade jouxtant la mosquée Malek Bennabi, puis vers la route nationale (RN1), précise le communiqué. Pour ce qui est des véhicules lourds de 2,5 tonnes et plus, la circulation sera déviée de la route nationale (RN1), au niveau de Baba Ali, vers l'autoroute reliant Baraki-Oued Ouchayah, puis vers toutes les directions. La circulation sera aussi déviée de la route nationale (RN1) au niveau de Baba Ali, vers la route nationale (RN38) en direction de Gué de Constantine, puis vers toutes les directions. A noter qu'il est interdit aux véhicules lourds de 2,5 tonnes et plus de circuler sur la route nationale (RN1) en direction de Blida-Alger, à partir de l'intersection de la route nationale (RN1) avec la route nationale (RN38) jusqu'à Birkhadem. La wilaya d'Alger appelle les usagers de la voie publique à emprunter les autres axes routiers, mais aussi à respecter les panneaux de signalisation et d'interdiction, conclut le communiqué.



Décès du moudjahid Hay Mamoune

Décès du moudjahid Hay Mamoune à l'âge de 84 ans. Le défunt, membre de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'un des grands invalides de la Glorieuse Révolution de libération qui avait rejoint les rangs de la Révolution de libération alors qu'il n'avait pas plus de 18 ans, activait au sein des unités de l'ALN ayant contribué au ravitaillement et au transport des armes vers la Wilaya

V historique. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a présenté ses « sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à ses compagnons d'armes, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches ».

L'OAIC dément

Dans un communiqué rendu public, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a démenti des informations relayées par certains médias étrangers faisant état de l'exclusion de certains fournisseurs. « Suite aux informations diffusées par certains médias européens concernant l'exclusion présumée de certains fournisseurs de notre

short liste. Tous les fournisseurs de céréales figurant sur notre short liste sont considérés comme des partenaires stratégiques. Indépendamment de l'origine du produit, ils sont traités de manière équitable dans toutes les consultations lancées au cours de l'année 2024 », précise l'OAIC. Et d'ajouter : « En ce qui concer-

ne la consultation restreinte lancée par l'OAIC le 6 octobre 2024, nous précisons qu'elle a été régie par des critères techniques spécifiques, en fonction des besoins industriels particuliers à cette période. » « Nous informons également nos partenaires habituels européens que, selon les besoins du marché national, des consultations seront réguliè-

ment lancées. Les fournisseurs partenaires répondant aux exigences techniques et commerciales seront invités à y participer », précise encore l'Office algérien. Enfin, l'OAIC réitère « son engagement à maintenir une collaboration transparente et équitable avec l'ensemble de ses partenaires européens habituels. »

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DE LA POMME

Le gouvernement prend des mesures

La vente directe des producteurs de pommes aux détaillants a commencé, hier samedi, sur les marchés de gros de fruits et légumes affiliés à Magro. C'est ainsi que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a alloué des espaces gratuits dans les macro-marchés du secteur directement aux agriculteurs qui produisent des pommes.

Encore faut-il rappeler au passage que ce processus de vente directe était connu au marché de Hatatba, avec la participation des agriculteurs et producteurs des wilayas de Blida, Médéa, Ain Defla, Tizi Ouzou et Sidi Bel Abbès.

Pour le moment, et devant cette situation de la hausse des prix de la pomme, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et celui du Commerce et de la Promotion des exportations, viennent d'annoncer une série de mesures pour limiter l'augmentation des prix de la pomme dont celui de l'ouverture d'espaces de vente directe gratuitement au profit des agriculteurs au niveau des marchés de gros.

Ces décisions sont intervenues au cours de la réunion de coordination coprésidée par le ministre du Commerce et la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre de l'Agriculture et du Développement



ment rural, Youcef Cherfa. Celle-ci, a d'ailleurs été consacrée à « l'examen des mécanismes et cadres réglementaires de régulation du marché de la pomme, dans le cadre de l'approche participative adoptée par l'ensemble des acteurs concernés, ainsi que l'examen du programme relatif au déstockage de la pomme de terre ».

De nouvelles mesures prises

Parmi les nouvelles mesures pour limiter la hausse des prix de la pomme, on notera notamment l'ouverture d'espaces de

vente directe gratuits pour les agriculteurs aux marchés de gros. Des données sur la filière de la pomme ont été présentées aux membres présents à cette réunion. Elles révèlent une augmentation significative de la production cette saison, aussi bien en matière de bonne qualité qu'en bonne quantité.

Seulement, il y a lieu de noter, paradoxalement, en même temps, que les prix continuent d'augmenter sur les marchés. Et sur ces entrefaites, les ministres ont souligné l'importance d'analyser les causes de cette flambée des prix, et ce, en

dépôt de l'abondance de la production, afin de prendre les mesures nécessaires pour stabiliser le marché et protéger les revenus des agriculteurs ainsi que le pouvoir d'achat des consommateurs. C'est alors qu'il a été décidé d'ouvrir des espaces de vente directe gratuits pour les agriculteurs dans tous les marchés de gros gérés par la Société publique Magros à partir d'hier samedi. De plus, plus de 144 points de vente seront mis à disposition pour permettre aux agriculteurs de vendre directement leurs produits aux consommateurs, y

compris dans les grandes surfaces.

Pour assurer l'équilibre du marché

Un plan de régulation a également été lancé pour équilibrer le marché de la pomme.

C'est pourquoi donc les entreprises publiques Sarpa et Frigomedit seront désormais chargées également d'acheter les récoltes de pommes auprès des agriculteurs sans marge bénéficiaire. Cette opération a pour objectif de pouvoir constituer un stock de régulation, tout en assurant le transport gratuit des pommes vers les marchés de gros. De plus, il y a lieu de noter qu'un recensement des chambres froides et des espaces de stockage sera aussi effectué pour lutter contre la spéculation, avec l'établissement d'un calendrier de déstockage progressif dans la perspective de répondre aux besoins du marché. Concernant la filière de la pomme de terre, cette réunion a également permis de présenter un système de régulation pour les produits agricoles de large consommation. Cela se fera grâce à une coordination pour préparer un programme de déstockage afin de réguler le marché pendant les périodes critiques. Enfin, il est très important de noter que cette réunion s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir la stabilité des prix des produits agricoles. C'est pourquoi elle a donc rassemblé des représentants des ministères concernés, des autorités locales, ainsi que des producteurs et des représentants de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). **Said Ben**

AAPI :

9 684 projets enregistrés jusqu'à septembre 2024

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) Omar Rekkache, a annoncé l'enregistrement, jusqu'à septembre dernier, de 9 684 projets d'investissement, avec une valeur financière de plus de 4 170 milliards de DA. Effectivement, étant l'invité de la Radio nationale, M. Rekkache a tenu à préciser que le nombre des projets d'investissement enregistrés au niveau

des guichets de l'agence a atteint, jusqu'à septembre dernier, 9 684 projets, à la faveur du "rétablissement de la confiance des investisseurs en le climat d'investissement en Algérie".

Le même responsable a ajouté que près de 59 % de ces projets sont entrés en phase de réalisation, avant d'indiquer que le montant global de ces investissements dépasse 4 170 milliards de DA.

Pour le Directeur de l'AAPI le rétablissement de la confiance en le climat des affaires et des différentes administrations concernées par les investisseurs, la stabilité du système législatif dans ce domaine, ainsi que la simplification des procédures et l'instauration du principe de transparence et d'égalité de traitement, constituent des facteurs permettant d'atteindre les objectifs fixés en

matière de multiplication des projets d'investissement. Par ailleurs et évoquant les assiettes foncières consacrées à la réalisation des projets d'investissement, disponibles sur la plateforme numérique de l'investisseur, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) Omar Rekkache, a fait état de l'attribution de 660 assiettes foncières, réparties sur 47 wilayas du pays, depuis février dernier. Et dans ce même ordre d'idée, il a tenu à souligner que "391 contrats de concession" ont été octroyés. Ceci, sans oublier de mentionner que le nombre des demandes d'assiettes foncières avait atteint 3992 demandes.

Saisissant cette occasion, le DG de l'Agence de promotion et de l'investissement a bien parlé des défis à relever et surtout réaliser par son Agence, M. Rekkache a affirmé qu'elle s'emploie à répondre aux ambitions économiques définies par les hautes autorités du pays, notamment l'objectif d'atteindre 20.000 projets d'investissement. C'est un chiffre assuré t-il qui "peut être atteint d'ici l'année 2026", compte tenu du degré d'adhésion des opérateurs économiques et des porteurs de projets au nouveau système d'investissement, ainsi que du volume d'afflux des investisseurs et des détenteurs de capitaux vers l'investissement.

S.B.

TRANSPORT DE VOYAGEURS :

Ouverture d'une ligne Tizi-Ouzou-Aéroport Houari-Boumediene

Une nouvelle ligne de transport de voyageurs entre Tizi-Ouzou et l'Aéroport Houari-Boumediene à Alger devait entrer en exploitation hier samedi, a annoncé l'Etablissement public de transport urbain et suburbain de Tizi-Ouzou (ETUSTO).

Ainsi, des fourgons de 15 et 25 places transporteront les voyageurs sur cette ligne à partir de la gare intermédiaire de Timizart Loghbar, vers l'aéroport Houari Boumediene, pour un tarif de 700 DA par personne, a-t-on indiqué de même source. Et selon le programme tracé par l'ETUSTO, deux départs de Timizart Loghbar sont prévus durant le week-end, l'un à 5h30 avec un retour à 7h30, et l'autre à 17h30 avec un retour à 19h30. Durant la semaine, cinq départs sont prévus à 5h30, 9h, 11h, 14h et 17h30. Les retours à partir de l'aéroport d'Alger sont programmés dans l'ordre à 7h30, 12h, 13h, 15h30 et 18h30, a-t-on précisé. Par ailleurs, il est aussi indiqué qu'un ramassage de voyageurs se fera également au niveau des arrêts de bus se trouvant sur cette ligne dans la ville de Tizi-

Ouzou pour les départs programmés avant 7h, pour les autres départs les fourgons ne passeront pas par le centre-ville de Tizi-Ouzou afin d'éviter les embouteillages, selon l'ETUSTO.

De plus, cette dernière a aussi indiqué que des ramassages pour les autres départs (après 7h) pourraient être envisagés ultérieurement. Il est utile de savoir que l'ouverture de cette ligne a été décidée en réponse à une demande exprimée par les citoyens de la wilaya, notamment ceux travaillant à l'aéroport ou voyageant via les lignes intérieures vers d'autres wilayas, particulièrement celles du Sud, ou internationales pour la communauté algérienne établie à l'étranger.

Et c'est ainsi que cette annonce de la création de cette ligne a été accueillie favorablement par les voyageurs, dont nombre d'entre eux ont salué cette initiative, dans des déclarations à l'APS. Ce qui leur permettra «un gain de temps (ligne directe jusqu'à aéroport) et d'argent (frais de déplacement par taxi individuel)», ont-ils conclu.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE INSTANTANÉ

La Banque d'Algérie s'y prépare

La banque des banques se prépare au lancement du projet de système de paiement instantané en Algérie en vue d'atteindre les objectifs stratégiques liés à l'inclusion financière, d'améliorer l'accès aux services de paiement et de réduire les coûts et risques des transactions.

Pour réaliser les objectifs de l'inclusion financière et améliorer l'accès aux services bancaires, la Banque d'Algérie (BA) se prépare au lancement d'un projet de paiement électronique instantané. C'est ce qu'a affirmé le vice-directeur général du Centre de pré-compensation interbancaire (CPI), Nabil Dahia, au 2e jour de la Conférence internationale de haut niveau sur les paiements numériques en Algérie.

M. Dahia a affirmé que "la BA se prépare au lancement du projet de système de paiement instantané en Algérie en vue d'atteindre les objectifs stratégiques liés à l'inclusion financière, d'améliorer l'accès aux services de paiement et de réduire les coûts et risques des transactions". Le paiement instantané est un système permettant d'effectuer des transactions financières par voie électronique, la valeur de la transaction étant transférée en temps réel sur le compte du commerçant, au lieu d'attendre 72 heures comme c'est le cas pour les transactions actuelles. Le représentant du CPI, qui regroupe les différentes banques actives sur le paysage, dont la BA, a souligné que dans le cadre de la première phase du projet de paiement instantané, soit la phase de conception, "les avancées technologiques des systèmes de paiement instantané (IPS) et les tendances qui façonneront son avenir ont été prises en compte, tout en définissant les objectifs, les techniques de base et la conception d'une architecture évolutive et compatible avec les sys-



tèmes actuels". Et d'ajouter "un système de paiement instantané inclusif et équitable exige une infrastructure numérique solide qui garantit la continuité et la rapidité du service, tout en assurant les plus hauts niveaux de sécurité et de confiance pour protéger les transactions et simplifier l'utilisation".

Par ailleurs, des experts et des responsables dans le domaine des finances et des banques ont insisté lors de cette rencontre sur l'importance de l'innovation et des technologies, notamment dans le domaine des services bancaires, ainsi que les opportunités et les avantages qu'elles offrent sur les plans économique et social. Ils ont également mis en avant l'importance d'adopter les nouveaux services financiers, particulièrement ceux effectués via les Smartphones, tout en se focalisant sur le développement de systèmes de paiement innovants, tels que

le paiement instantané et le Open Banking, à l'effet d'améliorer les indicateurs de l'inclusion financière et la compétitivité. A cet égard, le professeur d'économie, Nazim Sini, a affirmé que le téléphone mobile était devenu désormais, dans les pays en développement "une fenêtre vers la réalisation de l'inclusion financière en faveur des différentes catégories, notamment les plus vulnérables, d'autant que m-paiement est à même de contribuer à l'élimination des disparités sociales".

Evoquant les indicateurs phares de l'inclusion financière à travers le monde, M. Sini a affirmé que 25% de la population mondiale ne sont pas bancarisés, contre 51% en 2014, ce qui reflète "une grande amélioration de la couverture financière mondiale, or que la situation est différente en Afrique, où seulement 55% de la population sont

bancarisés". "Ces chiffres renvoient au rôle des spécificités socio-culturelles dans la couverture bancaire à travers le monde", a-t-il expliqué, faisant savoir que "la région MENA a le taux le plus bas de bancarisation". "Pour l'Algérie, il faut encourager l'adoption des technologies financières et la lutte contre toute forme de bureaucratie et améliorer les infrastructures des réseaux de télécommunications en vue de réussir l'inclusion financière", a-t-il insisté. A rappeler que les travaux de la conférence organisée pendant deux jours par le ministère des Finances et la Banque d'Algérie en collaboration avec le FMA, ont porté sur plusieurs thèmes, dont l'innovation financière, les services financiers, l'Open Banking et les prestataires des services de paiement et les systèmes de paiements instantanés.

R.E.

FINANCE ISLAMIQUE: Des facilitations pour l'acquisition de logements

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, jeudi à Alger, que les facilitations introduites récemment aux prêts immobiliers de la finance islamique à l'effet d'assurer les mêmes avantages offerts par le prêt conventionnel, étaient à même d'alléger les charges financières des citoyens souhaitant acquérir un logement, en plus de leur impact économique, notamment la dynamisation du marché immobilier; rapporte l'APS.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, et présidée par le président de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que le décret exécutif 24-232 du 13 juillet dernier relatif à la bonification du taux d'intérêt, ainsi que le pourcentage de la marge bénéficiaire des prêts accordés par les banques et les établissements financiers, stipule d'accorder "aux produits de la finance islamique les mêmes avantages et facilitations accordés au prêt conventionnel, au vu notamment des efforts du Gouvernement de renforcer ce type de financement destiné à l'habitat", une démarche qui "va améliorer les conditions sociales du citoyen lui facilitant ainsi l'acquisition d'un logement, qui est, en effet, une priorité pour l'Etat, soucieux d'atteindre le développement durable".

A une question orale, M. Faïd a affirmé que ce texte consacrait la bonification du taux d'intérêt des prêts immobiliers et de la marge bénéficiaire des établissements financiers et des banques pour les mêmes produits, ce qui "allégera les charges financières des citoyens souhaitant acquérir un logement tout en renforçant la compétitivité de ces prêts", selon le ministre, qui a relevé l'importance de cette mesure dans le renforcement de l'activité du marché.

Répondant à une autre question sur la régularisation des propriétés détenues par des particuliers et enregistrées, par erreur, au compte de l'Etat, le ministre des Finances a fait savoir qu'une solution pour régulariser la situation légale de ces propriétés était en vue, d'autant que la Direction générale du Domaine avait proposé une solution à cet égard, dans le cadre du projet de loi de Finances 2025, pour modifier et compléter l'article 89 de la loi de finances de l'exercice 2018.

En cas d'approbation de cet amendement, "la régularisation des bien-fonds enregistrés au compte de l'Etat et parmi les +biens non réclamés, par erreur, lors des travaux cadastraux+, inclura, outre les titulaires d'actes publiés, les personnes disposant de documents valables justifiant la propriété immobilière ou de contrats administratifs enregistrés après vérification de leur caractère officiel, sans pour autant recourir aux instances judiciaires".

TEWFIK HASNI, EXPERT EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, À L'EXPRESS :

«Pour les énergies renouvelables, la levée des contraintes à l'investissement s'impose»

Dans cet entretien, l'expert en transition énergétique M. Hasni réagit aux dernières déclarations du directeur du CEREF, concernant la production des énergies renouvelables ainsi que la valorisation des déchets pour la production de biogaz.

Entretien réalisé par Inès B

L'EXPRESS : MOURAD ISSIAKHEM, DIRECTEUR CHARGÉ DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CEREF, A INDIQUÉ RÉCEMMENT QUE L'OBJECTIF VISANT À PRODUIRE QUATRE GIGAWATTS SERA ATTEINT D'ICI LA FIN 2024 OU DÉBUT 2025. EST-CE RÉALISABLE ?

Tewfik Hasni : Dans la construction d'usine, l'engineering joue un rôle important. Lorsqu'il est bien fait, la précision des délais est d'autant plus conséquente que tout retard peut être pénalisant. Il ne peut exister une marge aussi importante dans les prévisions d'échéance. En conséquence, on ne peut se prononcer sur la base de cette seule information.

L'ALGÉRIE DISPOSE D'UN POTENTIEL IMPORTANT CONCERNANT LA VALORISATION DES DÉCHETS POUR LA PRODUCTION DE BIOGAZ. QUELS SONT LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR PRODUIRE CE TYPE D'ÉNERGIE ?

Quel pourrait être le rôle du biogaz si ce n'est constituer une source de chaleur. On ne se lance dans le biogaz pour produire de l'électricité qu'après une évaluation du modèle de consommation énergétique qui seul fera ressortir le mix énergétique le plus adéquat pour notre pays.

Le biogaz reste une niche de marché pour les capacités de gaz récupérables dans une décharge publique. Ceci limite en fait les capacités récupérables. Seule une étude économique après cela permettrait de répondre à votre question.

POUR POUVOIR RÉALISER LES AMBITIONS AFFICHÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ÉNERGIE RENOUELEBLE, NOTAMMENT L'HYDROGÈNE VERT, LE GROUPE SONATRACH DEVRA-T-IL, SELON VOUS, METTRE LE CAP SUR L'INVESTISSEMENT AVEC LES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES ?

L'hydrogène vert ne constitue pas pour l'instant un marché durable. L'Europe met tous les freins pour s'engager vers cela. La crise économique et les problèmes de financement ont fait reculer plus d'un pays. En ce qui nous concerne, la première question qui se pose reste celle de la valeur ajoutée. L'approche européenne est d'optimiser la production dans les pays du Sud : Maroc, Maurétanie et Egypte. Ces pays sont en difficulté financière. Ils sont prêts à tout accepter sans récupération de la valeur ajoutée. Si l'hydrogène doit être transporté sous forme liquide seulement pour réduire les coûts et les risques, alors ceci ne se fera qu'en réduisant au maximum la valeur ajoutée. En plus de cela, l'hydrogène viendrait concurrencer notre gaz. La volonté de l'Europe était de réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie. Apparemment, la crise aidant, certains pays européens négocient avec la Russie la remise en service du south-stream. On a le droit de penser que ceci clôt le marché de l'hydrogène.

LA DIVERSIFICATION DE NOS RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES POUR POUVOIR NOUS ADAPTER AUX MARCHÉS FUTURS PASSE PAR LA LEVÉE DES CONTRAINTES ET LA LIBÉRATION DE TOUTES LES INITIATIVES D'INVESTISSEMENT. ÊTES-VOUS DE CET AVIS ?

Il est clair que pour les énergies renouvelables comme pour les autres secteurs, la nécessaire levée des contraintes à l'investissement s'impose. Il me semble que ceci serait pris en charge.

RACCORDEMENT DU SUD AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les travaux de la première phase achevés en 2028

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a indiqué, jeudi dernier à Alger que les travaux de la première phase du projet de raccordement du Sud algérien au réseau électrique national seraient achevés en 2028.

Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, et présidée par le président de l'APN M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et nombre de membres du Gouvernement, M. Arkab a fait savoir que le groupe Sonelgaz avait lancé un programme ambitieux pour la réalisation de lignes de haute tension d'une capacité de 400Kv, sur une distance de plus 5000km, en vue de raccorder les wilayas du Sud au réseau national. Se référant aux résultats des études techniques et économiques du projet, le ministre a fait savoir que "les nouvelles lignes relient Hassi R'Mel à Tamanrasset, dont la première phase sur une distance de 880km, à partir de Hassi

R'Mel passant par El Menia, Timimoun, et Adrar est en cours de réalisation. La fin des travaux et la mise en service de cette partie est prévu début 2028", précise le ministre.

La deuxième phase des travaux devant relier Adrar à Tamanrasset, avec le raccordement de In Salah, Bechar et Beni Abbes, sur une distance de 1920km, "est en cours d'étude".

Concernant les mesures à prendre par le ministère de l'Energie et des Mines en vue de mobiliser des enveloppes financières pour la prise en charge du problème d'approvisionnement de plusieurs communes de Sétif en électricité et en gaz naturel, le ministre a affirmé que l'Etat était engagé à poursuivre les efforts afin de répondre progressivement aux besoins des citoyens, conformément aux programmes futurs



dédiés à cette fin, notamment pour les habitations loin du réseau. Au sujet des travailleurs licenciés par l'Entreprise nationale de grands travaux pétro-

liers (ENGTP), M. Arkab a affirmé que le Gouvernement avait toujours placé l'intérêt des travailleurs "au cœur de ses priorités", soulignant que 6.000 tra-

vailleurs ont été réintégrés malgré l'illégalité de la grève. Des instructions ont, également, été données à l'Entreprise afin de réexaminer les dossiers des travailleurs licenciés au cas par cas, en les recrutant pour les projets qu'elle supervise. S'agissant de l'actualisation de la liste des infrastructures énergétiques de la wilaya de Ghardaïa, le ministre a fait savoir que ses services œuvraient en coordination avec les services du ministère des Finances à revoir certaines de ces infrastructures, notamment celles concernant plusieurs wilayas et ce, afin de garantir les droits de toutes les communes, précisant que "Sonatrach" avait adopté un plan d'efficacité énergétique pour l'exploitation de ces structures et garantir, ainsi, les droits des communes à bénéficier de la fiscalité.

OCTOBRE ROSE

Saihi lance à partir de Médéa la caravane de dépistage du cancer du sein

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a donné jeudi dernier à partir de Médéa, le coup d'envoi de la caravane de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus à l'occasion de la célébration d'Octobre rose". Le ministre a souligné, à l'occasion, l'importance de la prévention et du dépistage précoce de ces deux types de cancer très fréquents chez la femme, tout en rappelant les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la prise en charge des personnes atteintes de ces pathologies. M. Saihi a révélé que "pas moins de 11.000 fonctionnaires du secteur de la santé sont affectés à la lutte contre le cancer et que de nouveaux équipements de traitement du cancer, dont 68 accélérateurs, seront réceptionnés dans les mois à venir, pour une meilleure prise en charge des cancéreux". Il a fait part de la réception prochaine de 25 nouveaux Centres anti-cancer (CAC), entre ceux en cours de réalisation dans certaines wilayas ou devant être aménagés au sein des grands établissements hospitaliers dont la capacité dépasse les 240 lits. Ces futurs CAC viendront s'ajouter

aux quatorze (14) déjà opérationnels à travers le pays. Le ministre qui a inspecté le projet du CAC de la commune d'Ouzera, à Médéa, qui affiche un taux d'avancement de 82%, a annoncé la transformation de cette structure en centre hospitalo-universitaire (CHU) autonome spécialisé dans la formation, le traitement et la recherche sur le cancer. La caravane de prévention et de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus est composée de trois cliniques mobiles qui vont sillonner, dans un premier temps, les wilayas de Aïn-Defla et Khenchela avant de marquer des haltes dans d'autres régions du pays, a expliqué le directeur général de la prévention au ministère de la santé, Dr. Djamel Fourar. L'opération sera suivie par le lancement également de la première opération de dépistage du cancer du sein par téléradiologie, à partir de l'EPH Hakim Saâdane de la wilaya de Biskra en collaboration avec le Centre Pierre et Marie Curie. Cette technique assure une qualité de diagnostic très fiable et résout le problème de manque de radiologues dans certaines structures sanitaires, a

souligné Dr. Fourar. Le ministre de la Santé a abordé à l'occasion de cette visite la situation du paludisme, annonçant la "maîtrise totale" des foyers enregistrés dans des régions du sud du pays et qu'un nombre "très limité" de nouveaux cas a été signalé et pris en charge grâce aux moyens déployés et la mobilisation du personnel du secteur de la santé. "Il ne reste que deux ou trois cas signalés et qui ont été aussitôt pris en charge" a-t-il dit, relevant que ces maladies sont "venues de l'extérieur de nos frontières" et que "la diphtérie a été totalement éradiquée du pays depuis plusieurs années". M. Saihi a révélé que 3.248 cas de paludisme et de diphtérie ont été dénombrés dans des régions du sud, et que 2.890 cas sont totalement guéris et d'autres sont pris en charge dans les structures sanitaires locales. Plus de 2.200 ressortissants étrangers atteints de ces maladies ont été pris en charge par le secteur de la santé, et "des quantités importantes" de sérum, de vaccins et de médicaments ont été acheminées vers ces régions dans le cadre de cette prise en charge.

TRANSFERT D'EAU DE LA SDEM DE FOUKA 2 VERS BLIDA FIN 2024 Impératif de la livraison partielle du projet

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a souligné jeudi à Blida, l'impératif de la livraison partielle du projet de transfert d'eau à partir de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) Fouka 2 (Tipasa) vers Blida, à la fin de l'année 2024. Inspectant les travaux de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 30.000 m³ à Bouinane (Blida), inscrit au titre du projet de transfert hydrique à partir de la SDEM de Fouka 2, le ministre a insisté sur "la nécessité de réception d'une partie de ce projet à la fin de l'année en cours, en vue d'en faire profiter les communes de Blida, Bouârfâ, Ouled Yaich, Guerouaou, Soumaâ, et Beni Tamou". "La réception totale de ce projet portant sur le transfert d'un volume quotidien de 100.000 m³ d'eau dessalée à partir de la station Fouka 2, au profit des communes de la partie Est de la wilaya, dont Meftah, Bougara, Larbaâ et Bouinane, interviendra durant le premier trimestre de 2025", selon les explications fournies par le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Mustapha Rekik. Une enveloppe de 11 milliards de DA a été affectée à ce projet structurant s'étendant sur 95 km de conduites d'eau, et englobant la réalisation de trois (3) stations de pompage et six (6) réservoirs d'eau d'une capacité de 48.000 m³. Cette visite à Blida a également permis au ministre de se rendre sur le chantier de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) à Bouinane, dont les travaux, estimés à 25%, sont à l'arrêt, depuis l'année dernière. Le ministre a instruit les responsables en charge du projet (l'Office national d'assainissement) en vue de "le relancer le plus vite possible et de le confier à une entreprise de réalisation, dans le cadre d'un marché de gré à gré, en vue de le parachever dans les plus brefs délais". Il a également souligné l'importance de ce projet "structurant" pour la wilaya en général et pour la région de façon particulière, au vu de la situation de cette STEP en réalisation dans un pôle urbain peuplé, outre sa contribution à l'éradication des points noirs de rejet anarchique des eaux usées en plein nature, et partant, la protection de l'environnement et des nappes souterraines.

AVEC LA PARTICIPATION DE 120 EXPOSANTS

Ouverture de la 3ème édition du salon international Agrest-Expo à Constantine

Le troisième Salon international de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage de l'Est algérien (Agrest-Expo) s'est ouvert jeudi à la salle Ahmed Bey, à Constantine avec la participation de 120 exposants algériens et étrangers. Des professionnels versés dans le domaine de la production, la transformation et l'emballage des produits agricoles et agro-alimentaires, de la fabrication de substances chimiques à usage agricole comme les

engrais et autres équipements et matériels industriels indispensables au développement du secteur agricole prennent part à cette édition devant se poursuivre jusqu'au 13 octobre courant.

La manifestation qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à impulser le dynamisme économique national à travers l'encouragement et l'accompagnement des activités créatrices de richesse, constitue un "espace

d'échange et de promotion de la production agricole nationale qui a réussi à se positionner sur les marchés étrangers", a indiqué, le commissaire du Salon, Ahmed Haniche. L'exposition mettra en valeur les prouesses nationales réalisées en matière de production et d'utilisation des substances fertilisantes (engrais biologiques) et de la fabrication d'aliments sans gluten, un procédé favorisant les efforts de préservation de la santé publique, a souligné,

M. Haniche qui a insisté également sur les avancées réalisées par les professionnels nationaux s'agissant de la fabrication de matériels agricoles. Le 3ème Salon international Agrest-Expo regroupe des sociétés nationales publiques et privées versées dans le domaine agricole en plus d'une dizaine d'exposants représentant 5 pays dont l'Italie, la France, et la Turquie et des institutions d'accompagnement telles que les banques et les assurances.

"OCTOBRE ROSE"

Intensification des campagnes de sensibilisation contre le cancer du sein

Les campagnes de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein se sont intensifiées en ce mois d'"octobre rose" en vue de lutter contre cette pathologie. "Le mois d'octobre est celui de la sensibilisation par excellence contre le cancer du sein et à ce titre, une instruction a été adressée aux établissements de santé de proximité à l'effet d'organiser des portes ouvertes de sensibilisation et d'information sur la nécessité du dépistage", a déclaré, Dr Djamilia Nadir, chargée de la prévention des maladies non transmissibles (MNT) au ministère de la Santé. Ainsi, ces structures de santé enregistrent, tout au long de ce mois, une activité particulière ciblant la population féminine afin de l'intéresser à l'importance du dépistage de ce cancer, a-t-elle précisé, faisant savoir que deux mammobus effectueront, sur plusieurs jours, une opération de dépistage dans les wilayas d'Ain-Defla et Khenchela, en plus de la mise en service d'une télé-radiologie au niveau de l'unité de Sénologie de l'EPH de Biskra. A cet effet, Dr Nadir recommande à la population féminine de se faire dépister "dès l'âge de 20 ans en cas d'antécédents familiaux et à l'âge de 40 ans pour les autres catégories", précisant que "plus le dépistage se fait tôt, plus les chances de guérison totale augmentent et plus la durée et le coût thérapeutiques sont réduits". Elle a également relevé qu'en dehors du mois d'octobre, la lutte contre le cancer du sein s'inscrit dans "une stratégie nationale incluant notamment un programme annuel de dépistage", se félicitant du fait que les trois unités de dépistage fonctionnelles à Alger et Sétif sur les cinq mises en place récemment par le ministère de la Santé, aient donné d'"excellents résultats". Le plan d'action du ministère prévoit, en outre, l'accroissement du nombre des sénologues cliniciens pour pallier le déficit en cette spécialité, a-t-elle poursuivi, assurant que les soucis inhérents à la radiothérapie "ne se posent plus au niveau des différents Centres anti-cancer (CAC)", rappelant, par ailleurs, que "toutes les wilayas sont dotées de mammographies". Pour leur part, les associations "El Amel" et "El Fedjr" sont engagées, depuis de longues années, dans la prévention contre le cancer du sein.

NÉCESSITÉ DE CRÉER DES ENVIRONNEMENTS SAINS ET SÛRS

La santé mentale au travail, un problème de santé majeure

Selon l'OMS, une personne sur quatre sera touchée par un trouble mental au cours de sa vie. Aujourd'hui, une personne sur huit dans le monde a des problèmes de santé mentale, ce qui affecte sa santé physique, son bien-être, ses relations et ses moyens de subsistance.

La célébration de la journée mondiale de la santé mentale, célébrée le 10 octobre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est l'occasion cette année de mettre l'accent sur le lien vital qui existe entre santé mentale et travail. Créer des environnements de travail sains et sûrs permet de protéger la santé mentale. Alors qu'au contraire, des facteurs nuisibles à la santé – notamment la stigmatisation, la discrimination et l'exposition à des risques tels que le harcèlement et d'autres mauvaises conditions de travail – peuvent significativement compromettre la santé mentale, la qualité de vie globale et, par conséquent, la participation ou la productivité au travail. «



Avec 60 % de la population mondiale active, il est urgent d'agir pour protéger et favoriser la santé mentale au travail et prévenir les risques connexes », souligne l'agence onusienne. D'après cette même source, il est primordial que les pouvoirs publics, les employeurs, les organisations qui représentent les travailleurs et travailleuses et les employeurs, ainsi que les autres parties prenantes responsables de la santé et de la sécurité au travail, collaborent pour améliorer la santé mentale en milieu

professionnel. Les travailleurs et travailleuses et leurs représentants et représentantes ainsi que les personnes ayant une expérience concrète des problèmes de santé mentale doivent être associés de manière constructive à l'action menée pour améliorer la santé mentale au travail. En consacrant des efforts et des ressources à la mise en place d'approches et d'interventions fondées sur des données probantes au travail, nous pouvons faire en sorte que chacun et chacune ait la possibilité de s'épanouir au travail et dans la

vie en général. Selon l'OMS, une personne sur quatre sera touchée par un trouble mental au cours de sa vie. Aujourd'hui, une personne sur huit dans le monde a des problèmes de santé mentale, ce qui affecte sa santé physique, son bien-être, ses relations et ses moyens de subsistance. La dépression est la première cause de morbidité et d'incapacité dans le monde. Le manque de soutien aux personnes ayant des troubles mentaux, associé à la peur de la stigmatisation, empêchent beaucoup d'entre elles d'accéder aux traitements. Face à cette prévalence élevée, il est impératif de briser le tabou qui entoure les maladies mentales, en mettant en place des actions de prévention et de promotion de la santé mentale, en facilitant l'accès à des soins précoces, en encourageant les personnes en souffrance à consulter sans attendre et en renforçant le dépistage chez les jeunes. Il est crucial aussi de favoriser le soutien social avec un entourage à l'écoute, des activités sociales enrichissantes et promouvoir un mode de vie sain alliant activité physique régulière, alimentation équilibrée et techniques de gestion du stress comme des loisirs apaisants. **A.B.**

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS SOUFFRANT DE TROUBLES MENTAUX

Vers le lancement d'une première promotion d'infirmiers spécialisés

Le ministère de la Santé a célébré jeudi à Alger, la Journée mondiale de la santé mentale, sous le thème : "Améliorer la prise en charge des patients souffrant de troubles mentaux". Dans une allocution lue en son nom par P^r Mohamed El Hadj, conseiller au ministère de la Santé, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi a rappelé que son département a adopté une stratégie nationale pour la promotion de la santé mentale, avec "la création d'un cadre stratégique global pour coordonner les volets de promotion, de prévention, des soins et de réhabilitation". "Une série de mesures ont été prises pour améliorer la prise en charge de ces patients, dont

l'élaboration d'une décision pour le découpage sectoriel de prise en charge de la santé mentale, notamment l'hospitalisation obligatoire qui permettra de remédier aux difficultés d'accès aux soins en raison du manque de couverture spécialisée dans certaines régions et de la surcharge enregistrée au niveau de certains hôpitaux". Il a précisé, que "la santé mentale sera introduite dans le dossier électronique du patient", annonçant "le lancement d'une première promotion d'infirmiers spécialisés dans la santé mentale au cours de cette saison pour pallier le manque enregistré dans cette spécialité". Pour sa part, le sous-directeur de la promotion

de la santé mentale au ministère, Pr. Mohamed Chekali, s'est félicité de la relance du Plan national de promotion de la santé mentale, pour une prise en charge optimale de cette dernière. Les experts participant à cette manifestation mettent l'accent sur les mesures à même d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux, en plus de passer en revue les expériences des pays ayant une grande expérience en la matière. De son côté, la représentante de l'UNICEF en Algérie, Mme Katarina Johansson, a indiqué qu'il existe actuellement "un enfant sur sept (entre 10 et 19 ans), souffrant de problèmes

de santé mentale" à travers le monde. "Aucun enfant ou jeune ne devrait affronter cette maladie tout seul, la famille, l'école et la société étant appelées à intervenir afin d'assurer une prise en charge idoine de son cas", a-t-elle dit. Dans une allocution lue en son nom par la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr. Lylia Oubraham, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Mme Matshidiso Moeti, a souligné, à cette occasion, que "les lieux de travail sont susceptibles d'être une source de stress, laissant ainsi un impact négatif sur la santé physique et mentale de l'individu".

TOURISME

L'hébergement chez l'habitant, une formule à régler

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a déclaré jeudi à Guelma que son département ministériel a préparé un dossier destiné à réglementer l'exploitation des résidences individuelles dans le cadre de la formule de l'hébergement chez l'habitant. "Cette formule apportera un soutien aux structures d'hébergement du secteur du tourisme, tels que les hôtels et les com-

plexes touristiques, notamment durant les périodes +de pointe+ qui voient certaines localités enregistrer une grande affluence de touristes locaux et étrangers", a expliqué M. Didouche, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de l'hôtel public Marmoura, objet d'importants travaux de réhabilitation, situé dans le centre de Guelma. Le ministre a ajouté que les mécanismes devant être

adoptés pour réglementer cette activité "reposent sur l'octroi de facilités nécessaires pour encourager tout citoyen propriétaire ou locataire d'un bien immobilier, prêt à l'exploitation et disposant d'un minimum de commodités en matière d'accueil des touristes", relevant que "cette activité doit être soumise à plusieurs conditions réglementaires, dont l'assujettissement à l'impôt".

Le premier responsable du secteur a remis, au cours d'une cérémonie organisée à la salle de conférences de l'hôtel Marmoura, deux (2) autorisations à deux citoyens de la commune de Hammam Dabbagh disposant d'appartements prêts à recevoir des visiteurs et des touristes locaux et étrangers, d'une capacité totale de plus de 50 lits. Il a également suivi un exposé détaillé sur les différentes

étapes de réhabilitation et modernisation de cet établissement hôtelier de 4 étoiles, disposant d'une capacité de 146 lits répartis sur 78 chambres (single et double). L'opération de réhabilitation a concerné toutes les ailes et toutes les installations de l'hôtel, qui dispose désormais d'un système de contrôle intelligent des différents réseaux, qui peut détecter et traiter les pannes.

ALLEMAGNE

Un pétrolier en feu en mer Baltique

Dans une vidéo publiée en ligne par le quotidien Bild, on pouvait voir un navire de lutte contre les incendies pointer un puissant jet d'eau sur le pétrolier, mais plus aucune flamme ou fumée. Les sept marins à bord ont été récupérés par l'équipage d'un bateau de sauvetage et ramenés à terre dans le courant de la journée.

Un pétrolier a pris feu hier en mer Baltique, au large du port de Rostock en Allemagne. Les sept marins à bord ont pu être secourus mais l'incendie n'était toujours pas éteint dans l'après-midi. «La salle des machines du pétrolier Annika continue de brûler», a indiqué dans un nouveau point le Commandement central allemand pour les urgences maritimes. Pour cette raison, les secours ont «décidé de poursuivre la lutte contre l'incendie à terre» à Rostock, où le pétrolier doit être remorqué. L'état du navire «est actuellement jugé stable», précise l'autorité maritime.

La traction pour le remorquage a été correctement établie. Selon les secours, le navire Annika, qui bat pavillon allemand et mesure 73 m de long et 12 m de large, transporte environ 640 tonnes de pétrole. Selon la même source, tôt dans la matinée «la salle des machines de l'Annika a pris feu

alors que le navire se trouvait dans la baie de Mecklembourg», dans le nord-est de l'Allemagne, entre deux localités situées au nord-ouest de Rostock. Une forte explosion s'est produite hier matin vers 9h15 (7h15 GMT) et de la fumée noire s'est ensuite échappée du navire, ont rapporté des témoins cités par le journal local Ostseezeitung.

Plusieurs blessés

Selon ce dernier, Annika réapprovisionne en carburant les navires situés en mer. Dans une vidéo publiée en ligne par le quotidien Bild, on pouvait voir un navire de lutte contre les incendies pointer un puissant jet d'eau sur le pétrolier, mais plus aucune flamme ou fumée. Les sept marins à bord ont été récupérés par l'équipage d'un bateau de sauvetage et ramenés à terre dans le courant de la journée. «Ils ont été transportés à l'hôpital par précaution. Parmi eux se trouvent plusieurs personnes légèrement bles-



sées», indique le Commandement maritime. Les secours ont d'abord lutté contre l'incendie à bord du navire, ancré à 4,5 kilomètres de la côte, à partir de trois navires accourus sur site. Des pompiers ont été acheminés depuis les ports de Rostock et Kiel, dans le nord du pays, et ont pu monter à bord du pétro-

lier pour évaluer l'évolution de l'incendie. Des pompiers de Lübeck, autre ville portuaire de la région, sont aussi prévus en renfort. Les autorités ont interdit d'accès la zone maritime et l'espace aérien dans un rayon de 3 miles marins (5,5 km) autour du bateau sinistré. Interrogé par l'AFP sur les origines

de l'incident, un porte-parole de la police de protection des eaux du Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale a indiqué qu'il était encore trop tôt pour commenter. L'enquête ne pourra commencer qu'une fois l'opération d'extinction et de secours terminée, a-t-il ajouté.

R.I.

Le prix Nobel de la paix attribué à l'organisation japonaise anti-armes atomiques

Le prestigieux prix Nobel de la paix a été attribué ce vendredi au mouvement des Hibakusha, les survivants des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. Ce prix, qui est le seul remis à Oslo, vient reconnaître leur combat de longue date pour l'abolition des armes nucléaires et pour la promotion de la paix mondiale. Les Hibakusha ont toujours plaidé contre l'utilisation des armes nucléaires en raison des souffrances qu'ils ont endurées et du danger existentiel que ces armes représentent pour l'humanité. Le prix Nobel de la paix met en lumière des initiatives qui ont un impact profond sur les droits humains et la paix dans le monde. En 2023, le prix avait été décerné à Narges Mohammadi, militante iranienne emprisonnée, pour son combat contre le port du voile obligatoire et contre la peine de mort en Iran. Les autres prix Nobel décernés cette semai-

ne ont également reflété l'importance croissante de la technologie et de la science. Le Nobel de médecine a récompensé des découvertes en biologie moléculaire sur les microARN, tandis que celui de physique a été attribué à des chercheurs travaillant sur l'intelligence artificielle. Le Nobel de chimie a également mis en avant des avancées rendues possibles par l'intelligence artificielle dans la compréhension des protéines. Le Nobel de littérature a été décerné à l'autrice sud-coréenne Han Kang, seule femme et représentante non-occidentale parmi les lauréats jusqu'à présent cette année. Les prix Nobel seront formellement remis le 10 décembre, accompagnés d'une médaille, d'un diplôme, et d'une récompense financière d'environ 970.000 euros. Le prix Nobel d'économie, qui clôture traditionnellement la saison des Nobel, sera annoncé lundi.

AU SOUDAN DU SUD

24 morts dans des attaques cette semaine

Des accrochages entre un groupe armé et les forces gouvernementales au Soudan du Sud ont causé la mort de 24 personnes cette semaine, pour la plupart des civils, ont annoncé hier les Nations unies et les autorités locales. Près de 13 ans après son indépendance en 2011, le plus jeune pays du monde est toujours en proie à l'instabilité et aux violences. Les attaques de mercredi, dans l'Etat sud-soudanais d'Equatoria-Central (sud), ont impliqué une faction du Front national du salut (NAS) et les forces gouvernementales. La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) a exprimé son inquiétude face aux «attaques et contre-attaques», des «incidents interconnectés» qui, selon elle, ont entraîné la mort de 24 personnes, dont 19 civils. «Je suis profondément préoccupé par ces actes brutaux et j'appelle de toute urgence le gouvernement du Soudan du Sud à mener une enquête immédiate pour traduire rapidement les auteurs en justice», a déclaré le chef de la Minuss, Nicholas Haysom, dans un communiqué. Le ministre de la Paix d'Equatoria-Central, Gerald Francis, a déclaré que

19 personnes étaient mortes dans deux attaques dans des zones distinctes. «Des individus armés ont pris pour cible les jeunes et leur ont tiré dessus tandis que d'autres ont été frappés à coups de machette et assassinés de sang-froid», a-t-il déclaré, qualifiant ces violences d'«horrible massacre». Dans un communiqué, la NAS a accusé les forces armées d'avoir attaqué une de ses bases et affirmé avoir en représailles fait des victimes parmi les forces armées. Deux ans après son indépendance, le Soudan du Sud a plongé en 2013 dans une guerre civile meurtrière opposant les rivaux Salva Kiir et Riek Machar, faisant 400 000 morts et des millions de déplacés. L'accord de paix signé en 2018 a instauré le principe d'un gouvernement d'union nationale intégrant les deux rivaux respectivement aux postes de Président et premier vice-Président. Mais le pays reste depuis miné par les luttes de pouvoir, la corruption, les conflits ethniques locaux, sans compter les calamités climatiques. Le Président a annoncé en septembre un nouveau report, de deux ans, des premières élections de la jeune histoire du pays.

AU SÉNÉGAL

Le Conseil constitutionnel rejette les recours contre les candidatures de Sonko et Dias

Le Conseil constitutionnel du Sénégal a rejeté les recours contre les candidatures de Ousmane Sonko et de Barthélémy Dias aux législatives du 17 novembre, a rapporté vendredi l'Agence de presse sénégalaise. Ousmane Sonko, Premier ministre sénégalais, dirige la liste de Pastef, sa forma-

tion politique pour ces législatives, tandis que Barthélémy Dias, actuel maire de Dakar, est la tête de liste de «Samm Sa Kaddu», une coalition de l'opposition. Les 2 candidats peuvent, après cette décision du Conseil constitutionnel, participer aux élections législatives.

L'ONU appelle à «éliminer» les armes nucléaires, des «engins de mort»

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé vendredi les dirigeants mondiaux à faire preuve de «clairvoyance» et à éliminer les «engins de mort» que sont les armes nucléaires, après la remise du Nobel de la Paix à un groupe anti-armes atomiques. L'organisation japonaise Nihon Hidankyo, qui regroupe des survivants des bombardements nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki en 1945, a été consacrée vendredi par le comité Nobel «pour ses efforts en faveur d'un monde sans armes nucléaires et pour avoir démontré, par des témoignages, que les armes nucléaires ne doivent plus jamais être utilisées». «Les survivants de la bombe atomique d'Hiroshima et de Nagasaki, également connus sous le nom

d'hibakusha, sont des témoins altruistes et des garants de la mémoire de l'horrible coût humain des armes nucléaires», a réagi M. Guterres, dans un communiqué, relayé par des médias. «Les armes nucléaires restent un danger clair et présent pour l'humanité, qui apparaît à nouveau dans la rhétorique quotidienne des relations internationales», a-t-il ajouté, exhortant les dirigeants du monde à être «aussi clairvoyants que les hibakusha» et à considérer les armes nucléaires «pour ce qu'elles sont: des engins de mort qui n'offrent ni sûreté, ni protection, ni sécurité». Pour le chef de l'ONU, la seule façon d'éliminer la menace des armes nucléaires «est de les éliminer complètement».

J-1 AVANT LE MATCH RETOUR FACE AU TOGO

Petkovic compte redistribuer ses cartes

A 24 heures du match retour face au Togo, comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2025, le coach de l'EN, Vladimir Petkovic, compte redistribuer ses cartes et faire des changements dans l'effectif rentrant.

En effet, et partant du principe qu'il ne reste qu'un seul point aux Verts pour assurer définitivement leur qualification à la phase finale de la CAN 2025, le sélectionneur national compte donner leur chance à d'autres joueurs et ce, pour faire tourner l'effectif et préparer certains éléments qui ne jouent pas régulièrement pour les prochains rendez-vous officiels. Des éléments comme Benzia, Hadj Moussa, Farsi, Maza et les autres auront l'occasion, sans doute, d'aligner un autre match dans les jambes et qui leur permettra d'être prêts pour les prochains matchs et peut-être pour la phase finale de la CAN où le coach aura besoin de tout le monde, étant donné qu'il s'agit d'un tournoi fermé où les joueurs risquent des blessures. Aussi, Petkovic aura besoin d'essayer certains éléments dans certains postes qui connaissent des manques pour ne pas se trouver dans une situation difficile. Le plus important donc pour lui est qu'il ai des doublures à chaque poste, en plus du fait qu'il devra compter sur les joueurs polyvalents qui peuvent jouer dans de nombreux postes.



lents qui peuvent jouer dans de nombreux postes.

HADJAM EST DÉFINITIVEMENT FORFAIT

Sur un tout autre volet, et pour ce match face au Togo qui se jouera à Lomé, l'EN devra faire sans le défenseur Jaouen Hadjam, blessé lors du match aller, et qui ne s'est pas suffisamment remis. Il a donc été exempté pour cette deuxième manche face aux Eperviers ce lundi. Privé de nombreux joueurs lors de la précédente trêve (Boudaoui, Bennacer, Mahrez,

Aouar, et Amoura), Vladimir Petkovic avait dû composer avec un groupe davantage restreint et au sein duquel Jaouen Hadjam avait su tirer son épingle du jeu. Malheureusement pour le latéral gauche des Verts, c'est cette fois à lui de déclarer forfait. Touché au dos avec les Young Boys de Berne, il ne s'était entraîné qu'en salle depuis son arrivée à Sidi Mous-

sa. Certes, il ne s'agit pas d'un joueur titulaire, mais il reste quand même un joueur avec un profil intéressant qui aurait pu donner ce plus au groupe pour cette seconde partie.

LA 100^E D'AÏSSA MANDI !

Cadre indéboulonnable en sélection nationale, le défenseur international Aïssa Mandi a atteint à l'occasion du match

aller face au Togo, le palier symbolique des 100 contribuant à ce large succès sur le score de 5-1 acquis au stade du 19-Mai 1956 de Annaba. Le joueur de Lille qui fêtera ses 33 ans dans dix jours a terminé la rencontre avec le brassard de capitaine après la sortie de Riyad Mahrez. Il a été fêté sur le terrain par ses coéquipiers et a posé un maillot floqué du chiffre 100. Il est le second joueur à atteindre la barre des 100 sélections après Islam Slimani même si l'on sait que d'autres joueurs tel Lakhdar Belloumi a dépassé ce seuil dans les années 1980 en prenant en compte les nombreux matchs contre des clubs, non reconnus par le FIFA. Aïssa Mandi est bien parti pour porter assez loin le record détenu actuellement par Slimani (102 sélections), lui qui devance Riyad Mahrez qui en est à 95 sélections. Aïssa Mandi a débüté en équipe d'Algérie le 19 novembre 2013 lors du match barrage pour la qualification à la Coupe du Monde 2014 même s'il est resté sur le banc ce jour-là. Il jouera ses premières minutes quelques mois plus tard à l'âge de 22 ans face à la Slovaquie, en présence de Pelé. Après avoir longtemps évolué comme arrière droit, il passera dans l'axe dès 2015. Il est l'un des joueurs sur lequel compte Petkovic pour encadrer les jeunes appelés tout récemment et qui ont besoin d'être accompagnés. **Marouane A.**

LIGUE 1 MOBILIS (4^E JOURNÉE) L'O Akbou reprend les commandes, le MCA nouveau dauphin

L'Olympique Akbou, vainqueur vendredi en déplacement face au Paradou AC (3-1), a repris provisoirement le fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le MC Alger s'est hissé à la deuxième place de dauphin en battant le MC Oran (1-0), en ouverture de la 4^e journée, devant se poursuivre samedi. Véritable surprise de ce début de saison, la formation d'Akbou, l'un des deux promus, a de nouveau forcé l'admiration en allant s'imposer à Alger face au Paradou AC (3-1). Les joueurs de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz alignent un deuxième succès de rang, après celui décroché le week-end dernier à domicile face à la JS Saoura (2-1). La nouvelle recrue Ali Haroune (ex-ES Ben Aknoun), auteur d'un but face au PAC, a rejoint l'attaquant du Paradou AC Adil Boulbina en tête du classement des buteurs avec 3 buts chacun. En revanche, rien ne va plus chez le PAC qui concède sa deuxième défaite de suite, après celle à la maison face à la JS Kabylie (0-3). Le coach tunisien Radhi Jaïdi devrait impérative-

ment revoir son organisation défensive, qui a concédé six buts en deux matchs. Le MC Alger n'a pas raté l'occasion de confirmer ses ambitions de conserver son titre, en battant le MC Oran au stade Nelson-Mandela de Baraki. Auteur d'un nul à Constantine face au CSC (1-1), le "Doyen" a sué avant de trouver la faille, en seconde période grâce à Naïdji (66e). De son côté, le MCO, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur malien Eric Chelle, enchaîne un troisième match sans victoire, et reste scotché dans le ventre mou du tableau. Au stade du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura a signé son premier succès de la saison, en venant à bout de l'ES Sétif (3-2), dans un match à rebondissements. Les gars de Béchar s'en sont remis à leur attaquant Bentaleb, qui a délivré les siens en fin de match (86e). L'Entente concède, par contre, son premier revers depuis le début du nouvel exercice. Cette 4^e journée se poursuivra samedi avec trois matchs au menus, dont l'affiche entre la JS Kabylie (3e, 6 pts) et le CS Constantine (12e, 3 pts).

APRÈS SON SUCCÈS FACE AU LIBERIA La Guinée-Equatoriale monte à la 2^e place

La sélection équato-guinéenne de football s'est imposée face à son homologue libérienne 1-0, en match disputé vendredi après-midi au stade de Malabo, pour le compte de la 3^e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025. L'unique but de la partie a été inscrit par Iban Salvador sur penalty (34e). Le "Nzalang Nacional", dont il s'agit de la première victoire, se hisse à la 2^e place au classement avec 4 unités, derrière l'Algérie (9 pts), large vainqueur jeudi soir face au Togo (5-1), au stade du

19-mai 1956 d'Annaba. Le Togo suit à la 3^e place (2 pts), alors que le Libéria ferme la marche avec 1 point. Lors de la 4^e journée prévue lundi, l'Algérie se rendra à Lomé pour défier le Togo, alors que le Libéria recevra la Guinée-équatoriale. Les deux matchs débiteront à 17h00 (heure algérienne). Les deux premiers des 11 groupes des éliminatoires seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

LIGUE 2 AMATEUR (4^E JOURNÉE)

L'ES Ben Aknoun seule aux commandes

L'Etoile de Ben Aknoun s'est emparée du leadership du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement à Chlef, où elle a dominé le MCB Oued Sly (1-3), vendredi pour le compte de la quatrième journée, ayant vu le GC Mascara concéder une défaite surprise à domicile contre l'US Béchar Djedid (1-2). Décidés à réussir un bon résultat, les Algérois sont bien rentrés dans ce match et ont été les premiers à trouver le chemin des filets, avant de défendre jalousement leur petit avantage. Même lorsque le MCBOS a essayé de réagir, la réponse de l'Etoile a été quasi immédiate, comme ce fut le cas avec le troisième but, inscrit à la 90'+3, soit une minute seulement après la réduction du score par les locaux. L'ESBA est donc seul nouveau leader du groupe Centre-Ouest, avec 10 points, au moment où l'USBD s'est hissée à la deuxième place du classement général, avec sept points grâce à son succès hors de ses bases. Un classement qu'elle partage avec le WA Mostaganem, qui a frappé un grand coup ce week-end, en dominant l'ancien co-leader, la JSM Tiaret, sur le score d'un but à zéro. Autre bonne

performance réalisée ce vendredi, la victoire en déplacement du RC Kouba, qui est allé s'imposer (1-2) chez la lanterne rouge, le SC Mecheria. Il s'agit du premier succès de la saison pour les Vert et Blanc, qui avaient concédé une défaite et deux nuls à domicile lors des trois premières journées, alors que de son côté, le SCM n'a pas réussi à engranger le moindre point après quatre journées. Les duels SKAF Khemis Miliana - ESM Koléa et CR Temouchent-MC Saïda n'ont pas connus de vainqueurs avec des scores vierges (0-0). Une issue qui arrange beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs, surtout qu'ils étaient en difficulté en ce début de saison. En effet, avant cette quatrième journée, l'ESMK et le MCS flirtaient dangereusement avec la zone rouge et ces bons nuls ramenés de l'extérieur leur permettent de sortir un peu la tête de l'eau et d'entrevoir la suite du parcours sous de meilleurs auspices. Le match JS El Biar - RC Arbaâ, initialement prévu ce vendredi, a été décalé au dimanche 13 octobre (15h00) au stade du 1er-Novembre 1954 de Mohammadia, alors que le duel NAHD - ASMO a été reporté au 5 novembre prochain.

POUR DEVENIR SÉLECTIONNEUR DES «THREE LIONS» Tuchel en négociation

L'Angleterre cherche activement son prochain sélectionneur. Lee Carsley, intérimaire depuis le départ de Gareth Southgate à la fin de l'Euro et qui a connu sa première défaite face à la Grèce, jeudi soir, savait son passage sur le banc éphémère. D'après Bild, c'est Thomas Tuchel qui serait actuellement en négociation pour prendre la tête de la sélection anglaise.



Le coach allemand est sans poste depuis qu'il a quitté le Bayern Munich en juin dernier. A 51 ans, il pourrait donc diriger une sélection pour la première fois de sa carrière après être passé par Augsburg, Mayence, Dortmund, le Paris Saint-Germain, Chelsea et donc le Bayern. Pour les Three Lions, ce choix pourrait être crucial. Avec une génération dorée menée par Jude Bellingham, Bukayo Saka, Phil Foden ou Cole Palmer, en plus du capitaine Harry Kane, le prochain sélectionneur aura pour mission de ramener un titre attendu depuis 1966, alors que Southgate, lui, a échoué deux fois en finale de l'Euro en 2021 et 2024. Le fait que Thomas Tuchel ne soit pas britannique ne devrait pas être un problème. L'Angleterre est l'une des rares grandes sélections européennes à avoir déjà eu recours à des entraî-

neurs étrangers dans le passé, avec Sven-Göran Eriksson et Fabio Capello. Reste que les Three Lions pourraient avoir de la concurrence : Manchester United serait également intéressé par le profil de Tuchel si l'aventure d'Erik ten Hag venait à se terminer.

Bakasetas aurait préféré que le match face à l'Angleterre soit reporté

Sur un tout autre volet, et au lendemain du décès de George Baldock, retrouvé mort dans sa piscine mercredi soir, la Grèce a bel et bien affronté l'Angleterre jeudi soir à Wembley, après que l'UEFA a refusé de reporter la rencontre. "Le match n'aurait jamais dû se jouer dans ces circonstances", a regretté après coup le capitaine grec, Anastasios Bakasetas.

Contraints de jouer contre leur volonté, les Grecs l'ont emporté 2-1 sur la pelouse de l'Angleter-

re, une victoire inattendue qui a retenti comme un hommage à Baldock, qui comptait douze sélections avec la Grèce. "Je considère que c'est la victoire la plus importante de ma vie", a précisé Bakasetas.

Vangelis Pavlidis, auteur d'un doublé dont un deuxième but dans le temps additionnel, a embrassé le brassard noir qu'il

portait autour du bras pour dédier ses buts à son ancien coéquipier. Bakasetas, qui a tenu un discours émouvant dans le vestiaire avant le coup d'envoi, a lui assuré que la victoire était évidemment dédiée à Baldock.

Le capitaine grec a également pointé du doigt certains médias grecs qu'ils jugent coupables

d'avoir blagué au sujet du décès de Baldock. "C'est une honte que certains de vos collègues aient utilisé cette tragédie pour faire des blagues, des insinuations. Cela doit s'arrêter, il faut être humain. Certains ne l'ont pas compris et c'est vraiment dommage. Ils ont manqué de respect à la famille de George et à tous ses proches."

O MARSEILLE

Carboni gravement blessé au genou avec l'Argentine

Touché au genou, Valentin Carboni avait quitté le rassemblement de l'Argentine mercredi. Et c'est a priori une très mauvaise nouvelle pour l'OM puisque le média argentin Tyc Sports annonçait que le milieu offensif marseillais souffrait d'une grosse lésion au ligament croisé antérieur du genou gauche nécessitant une opération. Une information confirmée par RMC Sport. Dans la soirée, l'OM a communiqué, en confirmant la mau-

vaise nouvelle: "Blessé lors d'un entraînement avec la sélection argentine, Valentin Carboni souffre d'une entorse des ligaments croisés du genou gauche. Le joueur se soumettra prochainement à une intervention chirurgicale et suivra un protocole de soins adaptés." Pour afficher ce contenu, vous devez mettre à jour vos paramètres de confidentialité.

Cliquez ici pour le faire. Mercredi, l'Argentine annonçait le forfait du joueur pour

les deux matchs des champions du monde dans le cadre des éliminatoires pour la prochaine Coupe du monde 2026, face au Venezuela et à la Bolivie. Mais la gravité de sa blessure n'avait pas été précisée. Profil prioritaire pour Roberto de Zerbi durant le mercato, Valentin Carboni ne s'était pas encore imposé au sein de l'équipe marseillaise.

Il s'était contenté de quatre apparitions en Ligue 1, pour un temps de jeu total de 100 minutes. Mais semblait grim-

per dans la hiérarchie du milieu de terrain, laissant augurer un temps de jeu en hausse dans les prochaines semaines.

Valentin Carboni était en prêt avec option d'achat non obligatoire.

Cette blessure peut donc signer la fin de son aventure à Marseille. Cette nouvelle n'en reste pas moins douloureuse pour le vestiaire olympien, notamment pour ses compatriotes et coéquipiers Leonardo Balerdi et Geronimo Rulli.

ARGENTINE

Mascherano vante les qualités défensives de Messi

"Si Messi avait été défenseur, il serait peut-être devenu l'un des meilleurs au monde": Mascherano raconte les exploits défensifs de Messi. Huit saisons passées à ses côtés au FC Barcelone, Javier Mascherano connaît sur le bout des doigts son coéquipier et compatriote argentin Lionel Messi. Une période (2010-2018) durant laquelle "la Pulga" a démontré ses qualités d'attaquant, avec quatre Pichichi (meilleur buteur de Liga) et autant de ballons d'or remportés (2010, 2011, 2012, 2015).

Interviewé sur la chaîne YouTube "Shoot for Love", Mascherano a avoué que son compatriote de l'Albicéleste, détenteur de huit ballons d'or, aurait pu avoir une presque-même carrière à un tout autre poste. "Si Messi était un défenseur, il serait peut-être l'un des meilleurs défenseurs du monde. Il était impossible de le dribbler. À Barcelone, nous jouions parfois en un contre un, et il était impossible de le battre", a raconté l'entraîneur de l'équipe olympique d'Argentine (éliminée en quarts de finale par les Bleuets).

414 rencontres disputées ensemble, dont 111 en sélection, personne n'a plus joué avec Mascherano que Lionel Messi. L'ancien central (40 ans) est en parfaite légitimité pour détailler les facultés défensives de l'actuel joueur de l'Inter Miami: "Nous n'avons aucune chance contre lui. Parfois, les attaquants savent se défendre. Léo (Messi) défendait très bien. Il était très rapide et si vous essayiez de le dribbler, c'était impossible." En dehors de ces qualités défensives, l'ancien joueur de Liverpool est certain d'avoir évolué avec "le plus grand joueur qu'il n'ait jamais vu."

POUR AVOIR CRITIQUÉ LA VAR SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Amende record pour Nottingham Forest

La Fédération anglaise de football (FA) ne laisse aucune place à la critique. Pour avoir critiqué l'arbitrage vidéo sur son compte X lors d'un match perdu contre Everton (2-0) en avril dernier, Nottingham Forest a été condamné vendredi à une amende de 750.000 livres (896.000 euros), a indiqué la FA. Le club de Premier League était furieux de ne pas avoir bénéficié de trois pénaltys lors d'une défaite 2-0 contre les Toffees, alors concurrents directs pour le maintien.

"Trois décisions extrêmement mauvaises que nous ne pouvons tout simplement pas accepter", avait écrit Forest sur son compte X officiel, accusant le responsable de la VAR d'être un supporter de Luton, club qui luttait aussi pour éviter la relégation. La Fédération anglaise de football, qui avait estimé que ces commentaires avaient jeté le discrédit sur le football en "impliquant un parti pris et/ou en mettant en doute l'intégrité des officiels de match", a alors saisi une commission de

régulation. "Extrêmement déçu", Forest a jugé cette amende "totalement disproportionnée" et a annoncé interjeter appel, selon un communiqué du club. Le club avait finalement terminé la saison dernière à la 17e place, avec six points d'avance sur Luton Town, qui avait été relégué en même temps que Burnley et Sheffield United. Cette saison, Nottingham est actuellement 10e de Premier League, avec une seule défaite depuis le début de la saison.

BALLON D'OR 2024

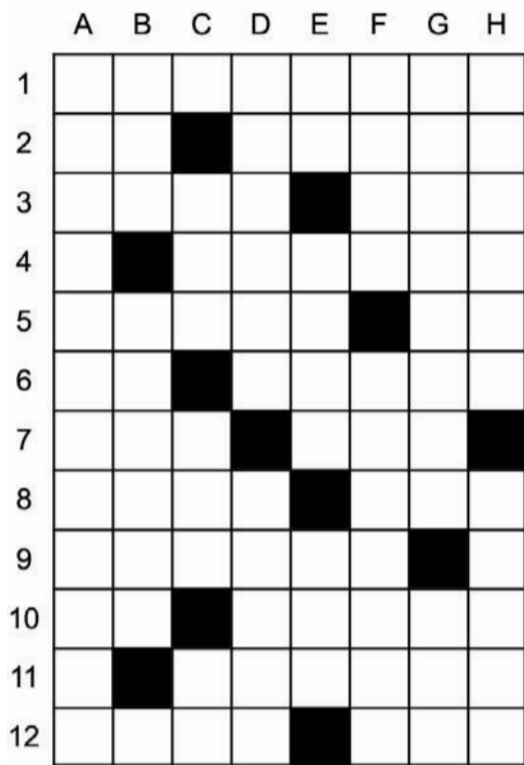
Grande nouveauté en vue pour l'événement

Le Ballon d'or pour Vinicius, vraiment? Le 24 septembre dernier, c'était soi-disant l'information du quotidien madrilène Marca. Mais Mario Cortegana, journaliste pour The Athletic, s'est montré dubitatif. Dans une vidéo publiée récemment, il explique qu'au moment de la Une de Marca, les votes n'étaient même pas clos. Lui-même membre du jury, il n'avait pas encore envoyé son vote à France Football, le magazine à la tête du

Ballon d'or. Il était donc impossible d'affirmer que Vinicius avait d'ores et déjà remporté le trophée. De fait, cette année, France Football aurait donc décidé de faire évoluer ses modalités pour tenter d'empêcher les fuites à l'approche de l'évènement. D'après Mario Cortegana, tous les lauréats découvriront visiblement les résultats le 28 octobre prochain, le jour de la cérémonie diffusée en direct. La fameuse interview publiée

dans les colonnes de France Football sera elle réalisée après la cérémonie, alors qu'elle était organisée en amont ces dernières années. Vinicius, qui a remporté la Ligue des champions et la Liga avec le Real Madrid, est évidemment l'un des favoris pour recevoir le prix suprême. Mais lui comme les nommés des différentes catégories devront patienter avant d'avoir quelque certitude. Verdict dans un peu plus de deux semaines.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Femme qu'on trouve dans la loge.
- B. Il informe 60 millions d'acheteurs. Couvert d'un vêtement.
- C. Prise de judo. Mousse d'Angleterre. Que l'on doit.
- D. Précision visuelle. Chanteuses à la voix grave.
- E. Premier ou dernier, il est bien arrivé. On la reçoit au salon. Il est idéal pour être dans de beaux draps.
- F. Angoisse du direct. Homme des tavernes.
- G. Bouchée du nez. Sol désertique.
- H. Brillant et doux au toucher. Il se siffle avant de manger.

HORIZONTALEMENT

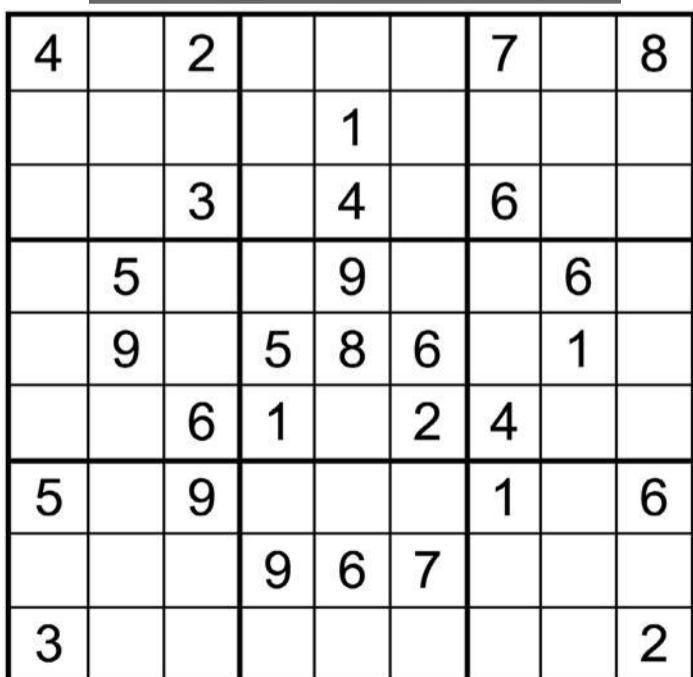
- 1. Mobiles comme les étoiles.
- 2. Grande route. Fit le tour du sujet.
- 3. Est plein de jus. La joaillerie en est un.
- 4. Gourmandise chinoise.
- 5. Cime. Tête de liste infinie.
- 6. Personnel réfléchi. Usé par frottement.
- 7. Gardner intime. Elle alla à la cueillette alors que c'était défendu !
- 8. Garda secret. Brama.
- 9. Opéra de Verdi.
- 10. Prêt à aller au bain. Fauve du Bengale.
- 11. Faire une offre.
- 12. Boucliers. Autre moi.

LES MOTS FLÉCHÉS

RENDUE STABLE	DRAIN CUTANÉ	ALLURE DE CRACK	ÉLÉMENT D'UNE COURONNE DÉRISOIRE	RETIRENT	DIEU GREC DE LA MER
IL TIENT TOUJOURS TÊTE	BESOINS	BOÎTE D'ÉLUS	PLAT AU CHOU	PRIT UN RISQUE	SOUVENIR DE CÈNE
OFFRE UN REGARD DERRIÈRE SOI			EXEMPLE DE NUDITÉ		
INTIMIDÉ					
C'EST UN SEIN			ÎLE QUI DONNE AUSSI LE TON	TOUT UN CÉRÉMONIAL POUR LA GEISHA	
AVEC LES AUTRES					
CITÉ EN BOURGOGNE					LE TEMPS NE LUI EST PAS COMPTÉ
AVANT OMÉGA					NETTOYÉE PAR LE TISSERAND
POUR LIER DEUX MOTS					DANS LE COUP
BASE DE TIR					ENTRE LE NORD ET LE SUD
CHEF DE GARE !	ON Y FAIT DES CONSERVES	CABOCHE	BOUTON DE TROMBONE	MAL À L'AISE	GARDÉ POUR SOI
SPIRITUEUX		INFERTILE	CITÉ DE LA CLAIRETTE	QUI NOUS CONCERNE	ROUTE DE FRANCE
PETITE GRENOUILLE	QUI N'EST PLUS FOLLE				
POÈTE CELTIQUE	PEINTRE ALSACIEN				
CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION				EST MONNAIE COURANTE À OSLO	
				ILS MARCHENT AVEC DES SABOTS	



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE	BAUDROIE	BENEVOLE	BIPLACE	BLÉD	BOEUF	DEGRIFTER	DEPOT	DIANE
DUCAT	EPEE	FOULARD	FREGATE	GRIFFURE	JEAN	LAURIER	ORNE	PIN-UP
RARE	REDIRE	RIGOLO	SCIEMMENT	SEICHE	TAIE	TAROT	TETE	THEIER
TRACTE	VRILLE							
J	A	D	E	E	V	E	B	E
R	T	B						
E	E	R	A	R	P	A	T	E
N	O	L						
L	C	A	I	I	U	A	F	E
E	P	E						
O	A	L	N	D	G	F	M	U
T	H	D						
V	L	U	R	E	I	M	F	H
C	I	T						
E	P	O	R	R	E	T	E	I
A	O	A						
N	I	F	G	I	A	I	E	N
R	O	C						
E	B	E	C	I	E	S	E	A
T	G	U						
B	D	S	E	R	R	R	T	O
P	E	D						

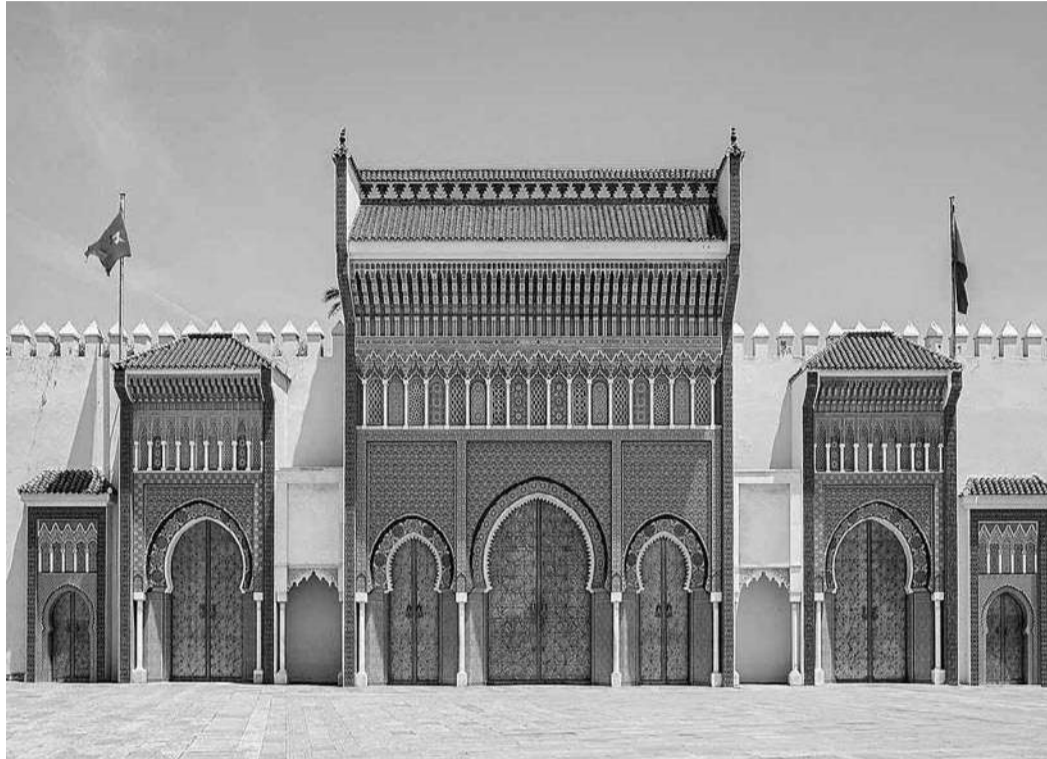
Makhzen, un régime pilleur de civilisations

Le Maroc, depuis l'ère médiévale au Maghreb, est un imposteur culturel et un envahisseur-pilleur de civilisations. En voici quelques exemples au fil des âges du Maghreb central.

Après le Zellige et le cous-cous, la paranoïa de nos voisins de l'Ouest, il est vrai que certains d'entre eux carburèrent au hachich et à l'opium, les a conduits à revendiquer la paternité de la fameuse gazouze (soda) algérienne, propriété depuis 1878 de la société privée Hamoud Boualem dont le siège social et la fabrique étaient à Ruisseau, à Oued Kniss. Cette fameuse boisson gazeuse, aurait fait des bulles au Maroc, au point que les marocains "et fiers de l'être" ont en revendiqué la paternité. Guerre des nerfs, guerre psychologique menées par le Makhzen contre son voisin de l'est ? A quels desins ? Va savoir !

En remontant les marches du temps et en parcourant les grands espaces maghrébins, depuis l'époque médiévale selon l'expression de Mahfoud Kaddache, on s'aperçoit que le vol et l'escroquerie du Makhzen sont sans pareils. Sans limites.

Qu'on en juge : Dans son volumineux ouvrage "Histoire des berbères de l'Afrique septentrionale", Ibn Khaldoun avait abondamment cité les tribus et les descendances des grandes familles de la ville de M'sila, dans le Hodna, qui avait comme capitale médiévale la Kalaa des Beni Hammad, cité Sanhadja fondée par les zirides et érigée dans les montagnes des Maadid, entre le sud et le nord de l'Algérie. Il est intéressant de relever à ce niveau que le style architectural de cette Kalaa (ou Tour), construite vers l'an 1007 par Hammad Ibn Bologhine, fils de Bologhine Ibn Ziri Menad Abou Ziri, fondateur d'Alger, ressemble étrangement avec celui adopté, depuis sa destruction lors de l'invasion des Almohades et



Abdelmoumene Ibn Ali du royaume des Hammadites vers 1142, pour la construction de la Tour Hassan, inachevée d'ailleurs, à Rabat, au Maroc.

Cette Tour, qui devait être le plus grand minaret du monde musulman, a été entamée vers 1196 sous les ordres du sultan Yaacoub El Mansour. Sa mort en 1199 signa également l'arrêt des travaux de construction de la mosquée, et de la Tour. Son architecte et concepteur serait Ahmed Ben Baso, architecte également de la mosquée Koutoubia de Marrakech (début de la construction en 1120 et fin des travaux en 1148 sous la direction d'Abdelmoumen, conquérant de Marrakech) et de la Giralda de Séville.

Défaits, envahis par les tribus hilaliennes, qui avaient combattu à leurs côtés les envahisseurs almohades, les Hammadites partent alors s'exiler du côté de Béjaïa, où ils redonnent une seconde vie à leur dynastie.

Les Almohades et Ibn Ali continuent leur invasion en Algérie, non sans piller le bien le plus précieux de cette civilisation très raffinée : sa culture, et en particulier son style architectural, et la finesse de ses conceptions architecturales, qui ont donné vie

au style maghrébin.

Antérieure aux tours de la mosquée El Koutoubia de Marrakech (1147), la Tour Hassan de Rabat (1196), le Mechouar de Tlemcen (1248), la Kelaa des Beni Hammad, dans les Maadid, aux portes du désert algérien, a servi, depuis cette invasion, comme modèle à toutes les constructions almohades, celles prétendument propres au style architectural médiéval marocain.

Non seulement détruite et pillée, la capitale des Beni Hammad l'a été doublement de son identité et sa survie ne l'a été que grâce à un dramatique exil vers les bords de la Méditerranée.

Aujourd'hui, tous les manuels scolaires et universitaires d'Histoire ainsi que les brochures pour touristes mentionnent que les constructions marocaines médiévales, dont les mosquées et les Tours, sont le fruit de la conception d'architectes marocains, qui ont exporté leur savoir en Andalousie, puis vers l'ensemble du

Maghreb, de Marrakech à Oran, Alger, Tlemcen, Tunis et plus loin Tripoli. Cette digression sur le rapt culturel du Maroc des biens des dynasties maghrébines médiévales envahies par les différents sultans almohades, nous ramène à Ibn Khaldoun qui revient longuement sur ces faits, à travers sa Mouqqadia (les Prolégomènes) où il explique sa théorie de l'évolution des dynasties berbères, la Açabya et la grandeur et la décadence des dynasties maghrébines.

Aujourd'hui, bien après ces événements qui ont bouleversé l'ordre des choses au Maghreb, il est remarquable de constater que ni les historiens, ni les politiques, encore moins les universitaires en Algérie et en Tunisie, sont en train de relever cette double escroquerie du Makhzen, qui a spolié les civilisations qu'il a détruites au fil des âges, dont celle des Beni Hammad, et volé leurs cultures, comme il se bat aujourd'hui bec et ongle pour s'en prévaloir, et les a inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'imposture n'a pas de limite. Le Maroc, un invétéré pilleur de civilisations ?

Merouane Korso.

13^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE

Ouverture en couleurs à Béjaïa

La 13^{ème} édition du Festival international du théâtre de Béjaïa s'est ouverte jeudi soir au théâtre «Abdelmalek Bouguermouh» dans une ambiance à la fois festive, solennelle, et colorée, en présence d'un public rarement réuni à l'occasion et d'une foule de professionnels du 4^{ème} art, venus autant de l'étranger que des différentes structures culturelles nationales. Le clap de début a été donné d'abord à l'extérieur du théâtre avec une démonstration et une animation de rue, à la fois déambulatoire et statique au cours de laquelle, échassiers, jongleurs et danseurs ont rivalisé d'ardeurs pour captiver et mettre de l'énergie aux alentours. Auréolés de costumes et de maquillages multicolores les artistes ont offert un spectacle vivant et animé, soutenu par une fanfare aussi entraînante que tonique. A l'intérieur, une fois les portes ouvertes, «la tension» s'est maintenue, en faisant place, aux discours et aux mots de bienvenue, notamment ceux prononcés par Slimane Benaïssa, commissaire du festival et Missoum Laroussi, représentant de la ministre de la culture et des arts, puis au chant et à la musique. Une chorale féminine et la jeune chanteuse Tin-Hinane, s'y sont chargées pour décliner une flopée d'airs populaires, puisés de la quintessence du répertoire musical national dont des titres de Djamel Allam, idir, Maatoub, Cherif Kheddad et Hadj el Anka qui ont eu pour effet de fouetter le public et de surchauffer la salle. «El Hamdou Lillahi ma bqa l'istimar fi bladna», de El Hadj El Anka et «Ledzair inchallah ats'h-loudh» de Cherif Kheddad ont suscité une intense émotion et d'innombrables youyous, donnant l'occasion aux organisateurs de rebondir sur les questions du Sahara occidental et de la Palestine et évoquer les affres que leurs peuples subissent. Un vibrant hommage public leur a été ainsi rendu. Des femmes arborant le drapeau palestinien sur l'épaule sont montées au créneau en allant au-devant de la scène, pour dénoncer la sauvagerie sioniste et signifier leur soutien, en répétant à tue-tête de longues minutes durant «T-a-y-a Falastine» (vive la Palestine). Des moments émouvants, accentués par ailleurs par la présentation de la pièce du théâtre national palestinien, «La ghoubar alayha» (l'évidence ou sans aucun doute), mise en scène par la dramaturge Mohamed Bacha, et qui cristallise non seulement toute la résistance du peuple face à l'occupant sioniste mais qui rend compte aussi le rêve profondément caressé du «retour aux foyers» (El aouda ila ediyar). La pièce en fait est une adaptation d'«Antigone» de Jean Anouilh mais complètement recomposé de sorte à fondre totalement dans le contexte Palestinien et le cadre de vie des Palestiniens, confrontés à la violence de l'occupation et à l'exil. L'intrigue met en lumière deux prisonniers, partageant en territoire occupé la même cellule et qui durant leur incarcération y trouvent le temps et matière à échanger et débattre, parfois jusqu'à la confrontation, sur leur situation et leurs rêves personnels mais aussi sur la complexité de la vie Palestinienne et de l'histoire collective de leur peuple.

La 9^e édition du Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi du 23 au 26 octobre à Alger

La neuvième édition du Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi se déroulera du 23 au 26 octobre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le slogan «El Djazair zinet el bouldane», a annoncé l'Association culturelle éponyme. Initialement prévu du 17 au 20 juillet 2024 avant d'être reporté en signe de solidarité avec la Palestine et le peuple de Ghaza, victime (depuis le 7 octobre 2023 à ce jour encore) d'agressions barbares perpétrées par l'armée terroriste sioniste, ce grand événement national marquera le 18^e anni-

versaire de la disparition du maître de la chanson chaâbie, El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938-2006). Signe d'un intérêt croissant accordé au fil des années par la jeunesse algérienne à cet événement devenu incontournable, les 150 inscrits cette année à ce grand concours national, desquels la commission de sélection n'a retenu que 18 candidats, qui entreront en compétition durant trois jours, laissant le dernier soir à «la clôture de cette 9^e édition et l'annonce des lauréats du podium et du prix du jury»,

expliquent les organisateurs. Les qualifiés à la phase finale du Grand Prix «El-Hachemi-Guerouabi», seront évalués par un jury de professionnels expérimentés, composé, à la présidence de ce collectif par l'auteur-compositeur et interprète de la chanson chaâbie, Mohamed El Amraoui, secondé par le compositeur, spécialiste en musique et en techniques de l'instrument, Mohamed Rouane et du professeur, poète et chercheur dans le patrimoine et la poésie du Melhoun, Khaled Chahlal.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:20	DOHR 12:35	ASR 15:53	MAGHREB 18:25	ISHA 19:46
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

GROSSE SAISIE D'OR ET D'ARGENT À EL-MEGHAÏER

Les services de la Sûreté de la wilaya d'El Meghaïer sont parvenus à démanteler un important réseau transfrontalier de contrebande de métaux précieux et d'argent, a annoncé un communiqué des services de police. Selon le communiqué, sept individus ont été arrêtés et 35 kg d'or, ainsi que 37 kg d'argent, une énorme somme de 5 milliards et 416 millions de centimes, une autre somme de 270 500 dollars et 21 véhicules touristiques ont été saisis dans le cadre de cette affaire. Les

mêmes services ont expliqué que cette saisie a été opérée suite à la fouille d'un camion-remorque provenant d'une des wilayas du Sud. Après l'avoiron soumise à une inspection minutieuse, une cachette secrète a été découverte sous l'anneau de fixation de la remorque. La poursuite des investigations menées sous la supervision du parquet a permis l'arrestation du reste des membres du réseau criminel dans les wilayas de Sétif, Tébessa et Alger ainsi que d'autres saisies.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 // N°922 // PRIX 20 DA

JOURNÉES D'ÉTUDE À TIZI-OUZOU :

«Qualité de vie et compétitivité de la ville, Touristification nocturne : Mer et Montagne»

Au programme de ces journées, plusieurs communications et conférences seront données par les spécialistes chercheurs et enseignants, dont entre autres : «L'éclairage raisonné des espaces ouverts urbains amplifié : l'hyper volume des possibilités du citoyen et des touristes», «De la lumière à la bioluminescence, les enjeux de l'éclairage».

L'entreprise Belux éclairage, en collaboration avec l'Université Mouloud-Mammeri (UMMTO) et l'Ordre local des architectes (CLOA), ainsi que les acteurs locaux liés à la thématique (urbanistes, élus et entrepreneurs), organisera des journées d'étude intitulées : «Qualité de vie et compétitivité de la ville – Touristification nocturne : Mer et Montagne», et ce, du 10 au 14 novembre prochain, au Théâtre régional Kateb-Yacine de la ville des Genêts ; ainsi qu'une exposition autour du même thème sur l'esplanade de l'établissement hôtelier (le Belloua), a indiqué, jeudi dernier, le co-gérant de l'entreprise, lors d'une conférence de presse animée à l'issue d'annoncer l'événement. «Nous ambitionnons de donner à cet événement une importance de taille et susciter la mobilisation des principaux acteurs de la ville, les chercheurs et les concepteurs chargés de l'architecture et de l'urbanisme», a-t-il indiqué. Se prévalant d'un savoir-faire avéré dans le domaine de l'embellissement et l'équipement et de l'aménagement de la vie urbaine, l'entreprise se veut un vecteur de sensibilisation des acteurs et donneurs d'ordres du secteur en vue de mettre en place de



nouvelles formes d'éclairage et à rechercher sans cesse l'innovation. Les participants à cette rencontre, notamment les enseignants chercheurs de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou auront pour tâche «d'apporter un éclairage significatif sur les changements socio-économiques et territoriaux actuels que la ville connaît et les impacts sur les aménagements de la ville, la mobilité et le tourisme nocturne», a ajouté le responsable de l'entreprise. «Les échanges devraient permettre

de mettre en relief les transformations spatiales, sociales, économiques et culturelles qui se manifestent dans un espace donné soumis à l'influence d'une présence accrue de touristes et aux effets de leurs pratiques ou activités», a-t-il précisé. Au programme de ces journées, plusieurs communications et conférences seront données par les spécialistes chercheurs et enseignants, dont entre autres : «L'éclairage raisonné des espaces ouverts urbains amplifié : l'hyper volume des

possibilités du citoyen et des touristes», «De la lumière à la bioluminescence, les enjeux de l'éclairage». «Touristification et attractivité territoriale : enjeux et défis» et «l'urbanisme et le développement durable dans les villes algériennes», «l'urbanisme et le développement durable dans les villes algériennes», «Touristique et entrepreneuriat universitaire innovant : l'exemple de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou».

Sid Ahmed

PARTENARIAT ALGÉRO-SAUDIEN DANS LA MISE EN VALEUR AGRICOLE

UNE EXPÉRIENCE NOVATRICE

S'étendant sur une superficie globale de 5.000 ha au niveau du périmètre agricole dit Mechkardel, sur le territoire de la commune de Hassi El-Gara, cet ambitieux projet d'investissement, accordé au titre de la concession agricole, a vu le jour en 2018, au titre d'un partenariat algéro-saoudien, dans le cadre de la mise en valeur agricole. Fruit d'un partenariat fructueux via une société à responsabilité limitée (SARL) entre M. Abdelkrim Bounâama (partie algérienne) et l'Emir Mechâal Bensaoud Ben Abdelaziz (partie saoudienne), le projet agricole d'envergure, spécialisé dans le

développement des cultures céréalière, fourragère et phoenicicole, revêt une valeur économique ajoutée à même de renforcer les capacités productrices agricoles de l'Algérie. Des objectifs ont été projetés en vue de l'extension de cet important projet d'investissement dans la wilaya, région qui est en devenir un véritable pôle agricole dans le Sud du pays, selon les services de la direction locale de l'agriculture. Parmi les cultures développées figurent les céréales (semences de blé dur) sur une superficie de 800 ha, les cultures fourragères (maïs grains et fourrager, foin et

luzerne) sur 500 ha, en sus de la production de dattes (variétés Deglet-Nour et Ghars) et de l'élevage, expliquent les services agricoles de la wilaya. S'étendant sur une superficie globale de 5.000 ha au niveau du périmètre agricole dit Mechkardel, sur le territoire de la commune de Hassi El-Gara, cet ambitieux projet d'investissement, accordé au titre de la concession agricole, a vu le jour en 2018 avec le lancement des travaux d'aménagement et de terrassement, après avoir rempli les conditions et procédures administratives.

S.A.

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LA DIPHTÉRIE AU SUD

UNE ÉQUIPE MÉDICALE D'ORAN EN RENFORT À AÏN GUEZZAM

Une équipe médicale de la wilaya d'Oran s'est rendue, jeudi dernier à Aïn Guezzam, pour participer à la campagne de lutte contre le paludisme et la diphtérie, a indiqué, hier, le directeur local de la Santé et de la Population, Hadj Boutaouaf. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la solidarité avec cette région, qui a enregistré des cas de paludisme et de diphtérie importés de la frontière sud, afin d'éviter leur propagation, soulignant que le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, «a donné des instructions pour envoyer des équipes médicales, chaque semaine, jusqu'au contrôle complet de la situation», a ajouté Hadj Boutaouaf, qui précise en outre que la première délégation, composée de 7 médecins et d'un paramédical, s'est rendue à Tin Zaouatine, à Aïn Guezzam, où ils séjourneront pendant une semaine, afin de renforcer la campagne de vaccination contre le paludisme et la diphtérie, ainsi que la prise en charge des cas enregistrés. D'autres équipes prendront «le relais périodiquement et seront remplacées par d'autres équipes», a assuré le directeur. Pour rappel, le ministère de la Santé a envoyé d'importantes quantités de vaccins, de sérums et de matériel médical (21.000 doses de vaccin et 330 doses de sérums anti diphtériques), au cours de la semaine passée aux wilayas du Sud, qui ont enregistré des cas de paludisme et de diphtérie, afin d'assurer une prise en charge optimale des patients. Ces opérations interviennent conformément aux conclusions du Conseil des ministres du 6 octobre dernier et en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le renforcement des structures de santé au niveau des wilayas du Sud ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme importés.

S.A.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

20 MORTS ET 471 BLESSÉS EN 48 HEURES

Vingt personnes ont trouvé la mort et 471 autres ont été blessées dans des accidents de circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 10 au 12 octobre 2024, a indiqué samedi un bilan des interventions de la protection civile. Selon le même document, les unités de la protection civile ont effectué au cours des dernières 48 heures 5391 interventions, soit une intervention chaque 29 secondes, dont 4245 évacuations sanitaires et 107 opérations divers, concernant différents types de secours liés aux accidents de circulation, accidents domestiques, incendies et dispositifs de sécurité. Il convient de signaler, l'intervention des plongeurs de la protection civile de la wilaya de Bejaïa pour le repêchage d'un jeune homme âgé de 22 ans mort par noyade en mer, au lieu dit Acherchour commune de Boukhlifa daïra de Tichy. Le corps sans vie de la victime a été évacué vers l'hôpital local.

